

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

<http://www.adiac-congo.com>

N°2022 LUNDI 26 MAI 2014



Deo Mutombo Nyembo, gouverneur de la Banque centrale du Congo

FINANCES

La BCC édicte une nouvelle réglementation du change

Signée le 25 mars de l'année en cours et publiée au journal officiel le 28 mars, la nouvelle réglementation n'entrera en vigueur que le 25 septembre prochain. D'après le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), la nouvelle réglementation vient remplacer l'ancienne de février 2003 qui ne répond plus aux mutations économiques, financières voire technologiques intervenues au cours de treize dernières années au niveau national, régional et international.

La nouvelle réglementation contribue à l'amélioration du climat des affaires, tout en favorisant le développement économique et financier du pays. Elle innove notamment sur le plan social en garantissant l'exclusivité de paiement en monnaie nationale entre résidents pour les prestations se rapportant aux opérations ayant une incidence sur le vécu quotidien de la population. Cas du loyer de bail d'immeuble à usage résidentiel, des crédits à court terme octroyés aux ménages, des frais de soins de santé et de consommation d'eau et d'électricité à usage domestique. [Page 17](#)

CONCERTATIONS NATIONALES

Le gouvernement de cohésion jugé inopportun

Des doutes persistent sur la capacité de l'équipe attendue à apporter les solutions aux problèmes des Congolais à moins de deux ans de la présidentielle. Le temps qui passe réduit l'importance de la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale promis par le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, au mois d'octobre 2014. L'intérêt d'une pareille initiative demeure uniquement pour les futurs bénéficiaires des postes ministériels et leurs formations politiques.

L'attention de l'opinion est actuellement orientée vers l'organisation des élections municipales, urbaines et locales annoncées au début de l'année 2015. Selon l'institut de sondage Les Points, les Kinois n'ont jamais acquiescé l'idée d'un gouvernement de cohésion nationale, estimant qu'un simple aménagement technique de l'équipe en place suffirait amplement. [Page 19](#)



Quelques participants aux concertations nationales

PROCÈS GERMAIN KATANGA

Sentiment mitigé après le verdict de la CPI

La justice a certes été rendue pour Germain Katanga condamné à douze ans de prison, mais les victimes restent encore dans l'expectative quant à la réparation des préjudices subis pour lesquels cette juridiction internationale reste encore muette. Elles attendent que la CPI obtienne des indemnités pour les survivants et à la protection des témoins. Certaines ONG de défense de droits de l'Homme ne maquent pas d'exprimer leur regret du fait que les « vrais commanditaires » des crimes commis à Bogoro en Ituri, en février 2003, pour lesquels Germain Katanga vient d'être condamné, n'ont toujours pas été inquiétés par la CPI.

Le chef milicien a été reconnu coupable le 7 mars 2014 de complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre pour avoir fourni des armes aux miliciens ayant perpétré l'attaque contre le village précité. [Page 17](#)

GRAND ÉCRAN

La RDC faiblement représentée au Festimaj

Mwiji, fiction de l'université d'été cinéma de Lubumbashi, est le seul film congolais présent à la 11e édition du festival de films d'écoles auquel prennent part plus de quarante pays sur les cinq continents du 28 mai au 28 juin. Cette œuvre cinématographique figure parmi les privilégiés qui ont bénéficié de l'avis favorable du comité de sélection dirigé par le réalisateur Pierre Detry. Plus de cent lieux de diffusion sont répertoriés dans la quarantaine des pays participant à cette édition où le Festimaj fête son dixième anniversaire.

En RDC, deux provinces assureront le relais de Festimaj, à savoir le Katanga et le Bas-Congo. Considéré comme le plus grand cinéma du monde avec sa programmation étendue sur les cinq continents, le festival se réjouit d'avoir à cette occasion spéciale pour président du jury le cinéaste et écrivain iranien, Saeed Nouri. [Page 20](#)

CAN U20/SÉNÉGAL 2015

La RDC écartée de la course par le Malawi

Battus le 23 mai à Kinshasa par le Malawi sur le score de deux buts à zéro en match retour du second tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de moins de 20 ans (CAN U20) qui se disputera au Sénégal en 2015, la RDC quitte la compétition. Alors qu'il leur suffisait d'un match nul pour franchir cette étape après le match à égalité d'un but partout imposé aux malawites au match-aller, les Poulains d'Otis Ngoma ont raté le coach en brillant par une inefficacité criante sur l'aire de jeu. Ils ont payé cash leur fébrilité dans presque tous les compartiments en encaissant les deux buts du match en première période sur des erreurs défensives monumentales.

La 13e Can U20 est prévue du 8 au 22 mars 2015 au Sénégal. Les quatre premiers de cette coupe d'Afrique seront qualifiés pour la Coupe du monde, qui est programmée du 30 mai au 20 juin 2015 en Nouvelle Zélande. [Page 20](#)

ÉDITORIAL

Menaces

Le Web, internet donc, a ceci de précieux qu'il permet de cerner ceux qui sont prêts à tout pour imposer leur vision du monde par la force et la violence. Croyant avec une naïveté certaine que leurs rodomontades feront taire les observateurs professionnels, ils se répandent en propos orduriers contre la presse dès lors que celle-ci ne déforme pas la vérité et s'obstine à décrire le monde tel qu'il est.

Il faut croire que sur ce terrain *Les Dépêches de Brazzaville* commencent à gêner sérieusement les extrémistes qui s'alarment d'un changement possible de Constitution puisque nous sommes la cible d'attaques récurrentes et de plus en plus virulentes via internet. Relatant jour après jour les informations recueillies et vérifiées sur le terrain qui font état d'une réelle attente de la majorité des citoyens dans ce domaine, nos journalistes sont pris pour cible dans un français aussi brutal qu'approximatif et priés de se taire. Ce qui, bien évidemment, n'influe en rien sur le sérieux et la qualité des investigations qui leur permettent de rendre compte objectivement de l'actualité au Congo et ailleurs.

Citer dans nos colonnes l'un ou l'autre des auteurs qui déversent leur fiel à partir des sites spécialisés dans la désinformation serait leur faire trop d'honneur. Mais, sans révéler l'identité de celui qui est précisément visé ici, il convient de relever qu'au-delà de l'insulte, les ultras en viennent carrément à brandir la menace physique pour nous intimider. En témoigne cette phrase qui conclut le dernier en date des messages reçus par internet: «*Pour Les Dépêches de Brazzaville et son directeur, poursuivez votre œuvre indigne. Mais sachez quitter à temps le bateau avant qu'il n'ait chaviré. Sinon vous le regretterez.*».

Pour qui sait lire entre les lignes, une telle formule signifie que si, pour une raison ou pour une autre, le pouvoir changeait de mains dans notre pays, les libertés fondamentales, celle de la liberté de la presse au premier rang, seraient instantanément mises à mal. Un avertissement précieux à tous égards pour les citoyens que nous sommes en un temps où s'engage un débat de fond sur l'avenir de notre démocratie et donc la protection des droits que nous avons acquis au terme d'un processus aussi long que difficile.

Merci à vous qui nous menacez de cadrer ainsi le débat à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION

Makabana monte au créneau et exige le changement

Les populations du district de Makabana, dans le département du Niari, ont exigé à l'unisson, sous la houlette du ministre Pierre Mabiala, natif de cette contrée et l'un des animateurs de ce débat, le changement sans condition de la Constitution du 20 janvier 2002 par voie référendaire.

Emboitant ainsi le pas des sages et ex-combattants du département, lesquels avaient, respectivement le 22 mars et le 26 avril 2014, fait entendre leur voix sur cette question d'intérêt général, les filles et fils de Makabana n'entendent pas rester en marge sur ce sujet qui divise l'opinion nationale.

Au cours d'un meeting tenu le 22 mai sur l'esplanade de l'ONPT, les habitants des huit quartiers et villages environnants le district ont, comme un seul homme, prié leurs fils aînés et porte-étendard, Pierre Mabiala, de transmettre au plus haut sommet de l'État leur adhésion massive au changement de la Constitution qui, selon eux n'est pas un texte immuable.

«*Nous nous associons aux cadres et sages du département du Niari et invitons très respectueusement le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à déclencher la procédure du changement de la Constitution*», ont déclaré les sages de Makabana.

Makabana parle d'une seule voix

Banderoles en main et vêtus de tee-shirts sur lesquels on pouvait lire «*Makabana exige le changement de la Constitution*», femmes et hommes, jeunes et vieux, venus nombreux sur le lieu de rassemblement, ont exprimé leur désir que s'enclenche le processus du changement de la Constitu-

tion au travers d'un référendum constitutionnel pour lequel ils sont prêts à voter «oui».

«*Nous attendons impatiemment la convocation du corps électoral en vue d'un référendum constitutionnel afin que nous votions "oui" pour la nouvelle Constitution*», ont lancé les jeunes de Makabana dans leur déclaration, dont copie a été remise au ministre Pierre Mabiala.

Associant leur voix à celles des sages

deurs, ce meeting peut être considéré comme un véritable plaidoyer pour le changement des textes fondamentaux régissant actuellement le pays. Fort de cette expression populaire, Pierre Mabiala a rappelé que pour qu'il y ait changement, il fallait aller un référendum constitutionnel remportant une adhésion majoritaire. «*Il nous faut donc, le moment venu, aller massivement voter*», a-t-il lancé.



Les partisans du changement de la Constitution lors du meeting

et des jeunes, les femmes, qui entendent, elles aussi, pleinement participer au débat, ont saisi l'occasion pour s'exprimer en tant que mères et donneuses de vie. «*Les femmes de Makabana ne sauraient s'exclure de cette question si vitale pour notre pays. Nous avons analysé et nous donnons aujourd'hui notre point de vue sur ce sujet d'actualité en soutenant avec ferveur l'opinion populaire de changer la Constitution du 20 janvier 2002*», note-t-on dans leur déclaration.

Par le nombre des déclarations — plus d'une vingtaine — des uns est des autres, s'exprimant tour à tour sous un soleil qui n'a émoussé les ar-

La marche pour le changement

Comme à son habitude, Pierre Mabiala, tenant à s'assurer de cet engagement pris en commun, a invité les populations à se prononcer en chœur sur cette volonté avant de promettre de transmettre au chef de l'État leurs souhaits, demandes et préoccupations sur cette question. Car, a-t-il indiqué, il s'agit là d'une question cruciale qui concerne la population congolaise.

Afin de prouver l'adhésion de Makabana au changement de la Constitution, une marche, avec pour point de chute le domicile de Pierre Mabiala, a couronné le meeting.

Guy-Gervais Kitina

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétaire : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le MCDDI rend un hommage à Martin Nkounkou Mayouya

Uni dans sa diversité, le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a rendu, le 23 mai, dans les locaux de sa permanence à Makélékélé (premier arrondissement), un dernier hommage à l'un de ses fervents militants, membre du bureau exécutif national, Martin Nkounkou Mayouya, décédé des suites d'une pénible maladie.

Dans son oraison funèbre, le porte-parole du parti, Joseph Kinkonda, a rendu un hommage respectueux à la mémoire de l'illustre disparu qui, a-t-il déclaré, « nous quitte en un moment crucial où chacun de nous avait encore le plus grand besoin de lui », ajoutant : « Nous expérimentons ici l'inflexibilité de la fatalité qui nous soumet à la dure et douloureuse épreuve de la séparation. » C'est le 30 janvier 1952 que Nkounkou Mayouya, qui prit le prénom de Martin avec son baptême chrétien, naît à Brazzaville. Après ses études primaires à l'école catholique Saint-Pierre et secondaires au collège Angola-Libre, Martin Nkounkou Mayouya est admis au lycée Pierre-Savorgnan-de-Brazza où il obtient son baccalauréat.

En 1975, il commence une carrière professionnelle très riche de professeur certifié de lycée, maître de droit, sachant conjuguer ambition et pragmatisme, responsabilité et humilité, accumulant promotions et couronnements sur le plan social. Au plan politique, il était un acteur très engagé et déterminé, a renchéri Joseph Kinkonda. Très tôt, il comprend les enjeux de la politique nationale et son rôle dans le mieux-être des Congolais. Faire de la politique était devenu pour lui un impératif, une évidence que tous les Congolais pouvaient constater.

Le 28 novembre 1990, le premier bureau exécutif du MCDDI est installé à son domicile par le président fondateur du parti, Bernard Kolas, et de facto, il en est le premier président. Lorsqu'il participe à la première convention nationale du MCDDI, son dynamisme le hisse au rang de secrétaire national.

Après la deuxième convention, il devient secrétaire national chargé de la logistique. Son engagement particulièrement actif lui a valu d'être élu conseiller de l'arrondissement 2, Bacongo, et en devient le président. Martin Nkounkou Mayouya est toujours resté actif et disponible pour le parti, a souligné Joseph Kinkonda. Il ne s'est jamais cabré devant ses sollicitations. Il a toujours aimé servir et cette marque de dévouement lui a valu son élection au poste de conseiller départemental et municipal de la commune de Brazzaville. Il a également été le témoin de l'histoire dans la mise en œuvre de l'alliance MCDDI-PCT.

Jean-Jacques Koubemba

Bonaventure Boudzika, élu président du congrès pour la démocratie et la République

À l'issue de la session ordinaire du conseil national du Congrès pour la démocratie et la République (CDR), qui s'est tenue du 21 au 23 mai à Brazzaville, Bonaventure Boudzika a été élu président de ce parti politique. Il succède ainsi à William Bouaka

Le nouveau promu a pris l'engagement de se mettre au travail pour relancer le parti sur de nouvelles bases. Ceci, a-t-il dit, après une longue période d'hibernation. « Quelle que soit la lourdeur de la tâche, j'ai l'obligation des résultats et je suis convaincu que grâce à vous tous nous y parviendrons », a-t-il lâché dans son discours de circonstance.

Il a appelé les militants de son parti à plus de mobilisation dans la perspective des prochaines élections locales. Ce scrutin, a-t-il déclaré, constitue pour le CDR une épreuve majeure car il doit démontrer sa capacité de mobilisation et assurer son ancrage au sein de la convention des partis républicains, une plate-forme de l'opposition.

Bonaventure Boudzika a salué, par ailleurs, les actions menées par son parti politique en faveur de la consolidation de la démocratie et de la culture du dialogue. Le CDR, a-t-il dit, a participé activement aux concertations politiques de 2009 à Brazzaville ; de 2011 à Ewo et de 2013 à Dolisie.

C'est ainsi qu'il a demandé au gouvernement de respecter les enga-

gements liés à la mise en œuvre des conclusions consensuelles de ces différentes concertations en vue, a-t-il renchéri, d'un climat électoral apaisé et pour que le peuple tire le meilleur parti de ces hauts moments d'échange.

Débat sur la Constitution : le CDR s'abstient de se prononcer

Le CDR a aussi examiné les questions d'actualité permettant ainsi aux membres du conseil national d'harmoniser leur point de vue sur le recensement administratif spécial et sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002. À propos du recensement, le CDR a noté l'aboutissement sans heurts de cette longue opération, en dépit de quelques réserves minables qui ne pouvaient pas entacher l'ensemble du processus. D'où cet appel lancé aux autorités d'organiser une réflexion profonde pour faciliter l'acquisition de l'acte de naissance aux populations autochtones et à d'autres Congolais ayant perdu cette pièce d'état civil suite depuis aux différents événements que le pays a connus.

Évoquant la Constitution qui fait débat les membres du conseil national se sont abstenus de donner leur point de vue, étant donné,



Bonaventure Boudzika

ont-ils affirmé, que ce débat n'est pas encore lancé par les voix autorisées, à savoir le président de la République et le Parlement. Pour les membres du conseil national, les Congolais ont besoin, pour l'heure, des enseignants bien formés et bien traités ; de se nourrir correctement ; de se loger convenablement ; de se vêtir ; d'avoir en permanence l'électricité et l'eau potable ; des infrastructures durables, et non du changement de la Constitution.

Notons qu'à la fin des travaux, il a été mis en place un bureau exécutif de vingt-neuf membres dirigé par Bonaventure Boudzika et une commission de contrôle et d'évaluation de sept membres présidée par Achille Vital Banzouzi Kizonzi.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Nos parlementaires peuvent-ils s'en sortir?

Les élus du peuple à l'Assemblée nationale (Congo-Brazzaville), plus que leurs doyens, les sénateurs relevant de la chambre haute du Parlement, ont de réels problèmes. D'abord vis-à-vis de leurs suppléants, avec lesquels ils partagent le même bulletin de vote lors des scrutins électoraux puis s'installent dans une méfiance réciproque sitôt le prestigieux siège gagné. Ensuite, avec leurs mandants à qui, le voulant ou non, certains d'entre eux promettent le Ciel et la Terre. Enfin avec la communauté nationale, auprès de laquelle ils peinent parfois à montrer que le rôle qu'ils remplissent dans l'hémicycle bénéficie réellement au pays.

Pour ce qui est des suppléants, la discordance avec les députés titulaires a parfois pris l'allure d'une guerre des tranchées. Les premiers reprochent aux seconds d'accaparer tous les avantages procurés par la fonction. Depuis quelques années, en effet, d'après ce que l'on apprend dans les conversations, le poste a pris du volume en termes de rétribution et, même s'ils ne peuvent pas se préva-

loir de venir à bout de tous leurs soucis pécuniaires, les bénéficiaires ne se considèrent pas néanmoins comme des laissés pour compte de la République. Et c'est bien les questions de porte-monnaie qui fonderaient la grogne des suppléants. En silence, ils disent se battre pour obtenir le relèvement de leur prime, ajoutant que le suppléant qui siège en lieu et place du député titulaire frappé d'incompatibilité ne se contenterait que de becquées dérisoires portées par son mentor.

À échéance régulière, en fin de session parlementaire, les députés sont tenus de rendre des comptes à leurs électeurs au moyen des descentes parlementaires. La loi prévoit pour cela des frais de descente que l'on dit conséquents. Au fil de ces retrouvailles, effectivement, le député est abordé par la population qui lui expose toutes les difficultés de la circonscription. Elles ne sont pas seulement d'ordre sémantique, car l'un des défis de ce dialogue est d'expliquer au paysan analphabète du coin ce qu'est l'aval pétrolier, ou encore l'avenant au

marché conclu avec la société X chargée de colmater les brèches d'un pipeline érodé par les intempéries. Les interlocuteurs du député parlent de route, d'eau, d'électricité, d'école, d'hôpital, mais aussi de savon, de sel, de pétrole, alors même que dans sa dernière session ayant motivé la descente parlementaire, l'Assemblée nationale a essentiellement voté la loi sur la réforme du régime des retraites. C'est un exemple.

Il n'est pas rare de voir certains députés, s'ils n'abandonnent pas totalement, prendre de plus en plus de recul pour se rendre dans leurs circonscriptions lorsqu'ils ne peuvent plus faire face aux demandes de construction d'une passerelle sur tel ruisseau, à celles accumulées des semaines entières sur les aides sociales à régler. Au quotidien, semble-t-il, le député congolais paye comptant la dérive que subit sa fonction, dont l'essence, sous d'autres cieux, est le travail parlementaire, le vote des lois, le contrôle de l'action gouvernementale. Citoyen, il est vrai, le député est par excellence le porte-parole de ses

concitoyens auprès des institutions qui doivent trouver des solutions à leurs nombreuses doléances. S'il se substitue à ces dernières, il n'y a pas de doute, il sera débordé. Ce qui est le cas chez nous.

À y regarder de près, peut-être le problème se pose-t-il de savoir repenser la noble fonction de l'élu du peuple à l'Assemblée nationale plus que galvaudée par la pratique de tous les jours. Mais il revient aux pouvoirs publics de reprendre l'initiative dans tous les secteurs de la vie nationale où leur présence a fait défaut depuis de longues années. En parlant d'élus en difficulté, les sénateurs ne sont pas en reste. Ils sont à leur tour foudroyés du regard par les (leurs) Grands Électeurs (conseillers départementaux et municipaux) qui réclament un statut particulier. Par ces temps d'intenses débats sur la réforme des institutions de la République, juristes, constitutionnalistes, philosophes et sociologues ont du pain sur la planche.

Gankama N'Siah



NOUS PORTONS À LA CONNAISSANCE
DE NOTRE AIMABLE CLIENTELE
L'OUVERTURE DEPUIS LE 18 AVRIL 2014
D'UNE AGENCE ECOBANK À DOLISIE

SISE À L'ANGLE DES AVENUES DE L'INDE-
PENDANCE ET DE LA RÉPUBLIQUE
(QUARTIER BALOUMBOU).

CETTE AGENCE DE PROXIMITE SERA
OUVERTE

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00
À 16H00,

LE SAMEDI DE 9H00 À 14H00

LA DIRECTION GENERALE

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

☐ « *La punition est une forme d'échec en matière fiscale* »

Christian Eckert, secrétaire d'État français au Budget, BFMTV, 22 mai 2014

☐ « *Ce qui menace le Congo, c'est beaucoup moins le plébiscite hâtif de notre approche de pays émergent, que la renonciation à réhabiliter la responsabilité d'Etat à sa noble mesure et la gestion parcimonieuse des deniers de la République.* »

Ludovic-Robert Miyouna, Enseignant à l'Université Marien-Ngouabi (Brazzaville), La Semaine africaine n°3394 du 23 mai 2014

☐ « *Toute loi qui se construit en défiant les réalités culturelles et sociologiques d'une société est voué à l'échec* »

Abdoulaye Teye, enseignant-chercheur, Université Alioune Dipo de Bambey (Sénégal), Le soleil du 24-25 mai 2014

☐ « *Lorsqu'il existe une déchirure entre les mœurs sociales et les méthodes qui les gouvernent, les gens prennent des goûts désordonnés, ils ne sont pas disciplinés, car aucune référence ne précède l'élaboration de leurs opinions, ils n'en feront qu'à leurs têtes.* »

Hadiya Tandian, sociologue sénégalais, Le Soleil, 21 mai 2014

☐ « *L'acteur politique a ceci de tragique, c'est qu'il décide et choisit toujours en fonction du court terme.* »

Bertrand Badie, universitaire français, spécialiste des relations internationales, Le magazine de l'Afrique, janvier-février 2013

☐ « *Le résultat du vote conditionne la légitimité du gouvernement.* »

Manuel Valls, Premier ministre de France, Le point.fr, le 30 avril 2014

Séminaire de formation sur le traitement des images et le design avec Photoshop

Contenu des séminaires :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque et de design
- Traitement et conception des images
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires
- Conception de flyers, de logos et de cartes pro
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 27 mai 2014

Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Conception et implémentation d'une base de données sur Microsoft ACCESS

Début : 6 Juin 2014

Durée : 2 semaines

Coût : 35 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage.

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64 MAG.SYS

REVENDEICATION

Les personnes handicapées demandent leur intégration dans la Fonction publique

L'Organisation des personnes handicapées du Congo, une plate-forme réunissant des handicapés sensoriels et moteurs, a interpellé le gouvernement sur le quota de 10% alloué en leur faveur dans la Fonction publique.

L'intégration socio-professionnelle a été au centre de la conférence de presse animée, le 21 mai à Brazzaville, par le président de cette plate-forme, Hugues Boukelé, sur le thème: «La place de la personne vivant avec un handicap face à l'émergence d'ici à 2025».

Outre le recrutement, la communication a également porté sur les allocations familiales ; la pension des invalides et l'inacceptation des personnes han-

dicapées dans les entreprises privées.

Selon Hugues Boukelé, les personnes invalides représentent 15% de la population congolaise d'après le dernier rapport de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé. Compte tenu de ce taux, l'organisation a déploré que le quota alloué cette année par le gouvernement soit si faible (10%) : il correspond à cinquante places dans la Fonction publique et est insuffisant.

Hugues Boukelé a demandé au gouvernement de donner une suite favorable aux dossiers des années 2010 à 2012 encore en circulation.

En outre, il a souligné que le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire ne doit pas constituer le seul débouché des personnes handicapées, qui disposent des compétences académiques pour évoluer dans d'autres ministères.

Lydie Gisèle Oko

FISTULE OBSTÉTRICALE

Le Congo enregistre 475 cas d'affections par année

Soixante opérations chirurgicales ont été réalisées contre la fistule obstétricale dans la période de janvier à mai 2014. L'annonce a été faite, le 24 mai à Brazzaville, par Laurenceau Barbara, représentante du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), dans le cadre de la célébration de la 2^e journée mondiale

D'autres femmes attendent d'être opérées. Et bien d'autres encore sont dans les villages et ont du mal à accepter une intervention chirurgicale à cause des pesanteurs sociales et culturelles. Et de la honte que cause cette affection handicapante.

Selon le ministère de la santé et de la population, 475 cas de fistule de tout genre sont enregistrés chaque année. Le thème retenu en 2014 est : « La fistule, parlons-en. La fistule obstétricale, la prévenir, la guérir, en finir ! ». Un thème qui incite la communauté sanitaire à la chirurgie réparatrice et à la pré-

vention précoce.

Les opérations chirurgicales contre la fistule et les autres soins qui les accompagnent sont excessivement coûteuses par rapport à la bourse d'un Congolais moyen. Le prix d'une intervention est à évaluer 450.000 FCFA et plus. Pour conforter la lutte contre la fistule obstétricale, l'UNFPA-Congo, en collaboration avec ses partenaires, compte mettre en place un système d'alerte au niveau de toutes les maternités d'hôpitaux et de centres de santé intégrés surtout ceux de l'hinterland.

Opérer et mener des actions de prévention de la fistule obstétricale nécessitent des lourds moyens financiers des partenaires. C'est ainsi que Laurenceau Barbara, représentante de l'Unfpa-Congo, s'est félicitée de l'intervention de la société Total : « La société Total E&P Congo a été sensible à la thématique et a contribué financièrement mais également avec le cœur en portant le message auprès

des femmes de cette compagnie».

En 2007, le ministère de la santé et de la population a inscrit la lutte contre la fistule comme l'une des priorités de sa feuille de route nationale. Il a chargé l'hôpital Pierre Mobengo, le CHU-Brazzaville comme centre de référence pour la prise en charge des femmes atteintes de la fistule. Néanmoins la prise en charge contre la fistule au Congo notamment au CHU-Brazzaville remonte à 1984. Entre 2007-2014, un effectif de cinquante femmes est pris en charge par ces infrastructures de référence.

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la solidarité, Émilienne Raoul, a appelé le corps médical et le personnel de santé à « faire preuve de sérieux de leur travail quotidien ».

Elle a également encouragé les femmes à rompre le silence car, dit-elle, « le fléau qui les ronge n'est pas irréversible ».

Fortuné Ibara

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web: www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP06	Suivi et contrôle d'exécution des marchés publics	5 jours	09 au 13 juin 2014
FF3	Gestion de la fiscalité de la paie	3 jours	10 au 12 juin 2014
EP10	Gestion de bureau et administration pour assistants administratifs et secrétaires de direction	4 jours	16 au 19 juin 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	15 jours	16 juin au 04 juillet 2014
GMP05	Gestion des délais dans l'exécution des contrats des marchés publics : élaboration et suivi du plan de passation des marchés	5 jours	23 au 27 juin 2014



LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

L'Acap sensibilise la population de Moungali

Dans le cadre des festivités marquant ses cinquante ans d'existence, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) a organisé le 22 mai à la maison commune de Moungali, dans le 4^e arrondissement de Brazzaville, une causerie-débat sur le thème: «Pour bannir la pauvreté, il faut multiplier les bras».

La conférence-débat, qui s'est déroulée en présence du président de l'Acap, Vital Balla, et de l'administrateur-maire de Moungali, Pierre Malanda, était animée par le chef de service de la Coopération bilatérale au ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Albert Ibombo. Dans son exposé, l'orateur a d'abord défini le concept de pauvreté en citant quelques-unes des causes avant de proposer des ébauches de solutions. La pauvreté n'est pas seulement un état de dénuement matériel, a-t-il expliqué, mais un état incapacitant du point de vue physique, sanitaire et intellectuel ne permettant pas à l'individu d'exploiter les opportunités qui s'offrent à lui. C'est un état d'exclusion découlant d'une impossibilité de participer à la vie de son groupe ou de la société et d'une



Une vue des participants. (© Adiac)

impossibilité de s'exprimer. «C'est un état de vulnérabilité face à une situation de risque dans laquelle l'individu est baigné en permanence», a-t-il souligné.

On distingue, entre autres, la pauvreté monétaire qui se définit par le revenu monétaire disponible. Outre l'insuffisance du revenu, a commenté Albert Ibombo, la pauvreté monétaire peut être liée à des conditions économiques et sociales difficiles, parfois irréversibles : chômage, emploi précaire, revenu aléatoire, licenciement et

surendettement. La pauvreté sociale ou relationnelle s'apparente, quant à elle, à l'isolement subi, à la solitude involontaire, à l'exclusion et à la marginalisation.

Les causes de la pauvreté

S'agissant des causes de la pauvreté, il a indiqué qu'elles étaient nombreuses et complexes. Elles peuvent être liées à la famille (divorce, décès et veuvage, isolement des parents), à des catastrophes naturelles (inondations, cyclone, séisme), mais aussi à des

raisons politiques : conflits armés, génocide, exode rural, désengagement de l'État du secteur productif et commercial. Dans ce dernier cas de figure, Albert Ibombo a pris l'exemple de la République du Congo avec la liquidation de l'Office de cultures vivrières et de l'Office du café et du cacao en 1986.

Albert Ibombo a également esquissé quelques pistes de solutions qui revêtent de multiples formes adaptées aux contextes locaux et prennent en compte la

problématique homme/femme ainsi que les aspects sociaux et politiques. Pour lui, il est indispensable que les pauvres aient largement accès à toute une gamme de moyens : des terres fertiles, des semences de meilleure qualité, des prix de denrées alimentaires rémunérateurs sur les marchés intérieurs et extérieurs, une commercialisation permanente des produits agricoles, l'accès à la santé, à l'éducation.

«Pour bannir ou faire reculer la pauvreté, il faut assurer la paix, la stabilité et une croissance économique durable, éliminer les inégalités des rapports de force qui contribuent à générer la pauvreté. Bref, une meilleure gouvernance facilitée par un soutien politique de haut niveau est plus que nécessaire à l'élaboration d'une vision commune qui doit conduire à faire mieux connaître les effets de la pauvreté et la politique de lutte contre celle-ci», a-t-il conclu.

L'administrateur-maire de Moungali s'est, de son côté, félicité de l'initiative de l'Acap d'avoir organisé cette rencontre sur un thème pouvant donner à la population de son arrondissement un autre regard sur la lutte contre la pauvreté.

Parfait Wifried Douniama



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

Société Générale Congo, filiale du Groupe Société Générale, vous offre la possibilité de rejoindre un groupe bancaire international avec un plan de carrière professionnelle évolutif.

Société Générale Congo, recherche un Responsable Support Projet et Organisation. L'intéressé sera rattaché au Secrétaire Général et aura pour tâches spécifiques de :

- Assister les différentes lignes métiers dans la rédaction des procédures en collaboration avec les responsables de services concernés
- Superviser la Maîtrise d'Ouvrage dans le support aux utilisateurs et les activités liés à la gestion applicative,
- Piloter les projets de SG Congo, le cas échéant, en collaboration avec les différentes lignes métiers et les plateformes basées hors Congo,
- Assurer une assistance méthodologique à la structuration et à la conduite des projets
- Participer à la conduite du changement en mettant en place les actions de communication et de formation des utilisateurs adaptées dans le cadre des nouveaux projets
- Prendre en charge des missions d'organisation au sein de SG Congo afin d'optimiser la productivité et la qualité des structures
- Piloter la conduite du changement dans le cadre de la Migration Delta V10

Profil recherché

- Justifier d'une expérience d'au moins 5 ans à un poste de Responsable de l'Organisation au sein d'un établissement bancaire

AVIS DE RECRUTEMENT

Responsable Support Projet et Organisation H/F

- Justifier d'une expérience en pilotage de projet
- Maîtriser les Systèmes d'Informations Bancaire, la maîtrise de Delta Bank serait un avantage
- Maîtriser parfaitement le français, la maîtrise de l'anglais serait appréciée

Qualités

- Rigueur et méthodologie
- Sensibilité avérée pour le travail d'équipe en mode projet
- Capacité à fédérer autour d'un projet et à animer en environnement transverse

Les postulants sont priés de déposer leur dossier de candidature sous pli fermé avec la mention « Responsable Support Projet et Organisation » au Siège de la banque sis Avenue Amilcar Cabral à Brazzaville. Ils peuvent également adresser leur candidature à l'adresse suivante: rh.sgc@socgen.com

Composition du dossier :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Copie légalisée des diplômes

Date limite de dépôt des candidatures :

10 Juin 2014

Société Générale Congo
Agence de Brazzaville
Avenue Amilcar Cabral
Brazzaville
République du Congo

Tél. (+242) 06 504 22 22
(+242) 06 504 22 23
(+242) 05 593 91 91
www.societegenerale.cg

Société Générale Congo
Société Anonyme
au capital de 10.000.000.000 FCFA
Siège Social :
Avenue Amilcar Cabral BP 598 Brazzaville
NIU P2011110001643081 RCCG/BZV/11B2902

PROMOTION DE LA FEMME

Le système des Nations unies réitère ses engagements en faveur du Congo

Le nouveau représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, a renouvelé cet engagement le 23 mai à Brazzaville, au cours d'un entretien avec la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Catherine Embondza-Lipiti.

Arrivé en République du Congo il y a plus d'un mois, le nouveau coordonnateur-résident du système des Nations unies multiplie les contacts avec les autorités congolaises.

Avec Catherine Embondza-Lipiti, il a débattu des questions liées aux femmes. «*Je suis venu réitérer ce que le système des Nations unies compte faire avec le ministère de la Promotion de la femme ainsi que tous les départements ministériels concernant la question du genre,*

qui est très importante pour le processus du développement du Congo. Le système des Nations unies accorde un intérêt particulier à ce ministère», a expliqué Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah à la presse.

La ministre a rappelé à son interlocuteur qu'au Congo, les femmes représentent plus de la moitié de la population. D'où la nécessité de bénéficier de l'apport du Pnud qui est un partenaire traditionnel du gouvernement congolais. En effet, cet organe onusien accompagne le ministère de la Promotion de la femme dans la mise en œuvre de la politique nationale «genre», élaborée pour la période 2009-2013 et arrivée à échéance.

Le représentant-résident du Pnud a assuré le gouvernement de sa disponibilité pour mener à bien ces projets.

«*Nous travaillons sur la mise en œuvre des politiques et stratégies, ainsi que sur le renfor-*



Catherine Embondza-Lipiti s'entretenant avec Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah en présence de ses collaborateurs (© Adiac).

cement des capacités. Le genre, quand on en parle, c'est un domaine scientifique : il faut s'approprier des outils, il y a des connaissances à avoir pour

assurer correctement le développement. Ce sont les chantiers en cours, nous allons continuer à collaborer sur cela», a conclu Anthony Kwaku

Ohemeng-Boamah, assurant le gouvernement de sa disponibilité pour mener à bien les nouveaux projets.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

L'Économie forestière fait un don aux collèges et lycées de Brazzaville

Le directeur de cabinet du ministère de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, a remis officiellement le 22 mai, à Brazzaville, un don de bois servant à la fabrication des tables-bancs dans les établissements scolaires de l'enseignement général.

Ce don d'un coût global de 21 millions FCFA, a été réceptionné par le directeur de cabinet du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Brice Hilaire Ounounou. Il est composé de trois mille bastings de bois de diverses espèces issus des saisies opérées par les services techniques du ministère de l'Économie forestière, sur différents contrevenants à la loi dans divers départements du Congo. Le directeur de cabinet, Michel Elenga, a souligné dans son mot de circonstance : «*À travers ce geste, le ministère de l'Économie n'a nullement la prétention d'avoir apporté la solution définitive à la totalité des problèmes inhérents aux besoins en bois de nos différentes administrations. Il s'agit d'une contribution, de l'apport du secteur forestier à l'effort du gouvernement à résoudre les nombreux et épineux problèmes qui se posent à lui dans le cadre de la réalisation du programme de société du président de la République, pour l'amélioration des conditions de travail et de vie des concitoyens.*»

Après la réception du don, le directeur de cabinet, Brice Hilaire Ounounou, a exprimé sa gratitude au ministre de l'Économie forestière et assuré la direction départementale du bon usage de la dotation. Et de rappeler que l'effectif des élèves du cycle primaire au niveau national est de 490.578 élèves. Le besoin exprimé s'élevant donc à 245.289 tables-bancs, il en manque plus de 58.000.

L.G.O.

FORMATION

Vingt officiers qualifiés dans l'arme du génie

La quatrième promotion internationale de la Division d'Application a reçu ses diplômes le 23 mai à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, à Brazzaville. La cérémonie s'est déroulée sous la direction du ministre à la présidence, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence de l'ambassade de France au Congo, Jean Pierre Vidon, du chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoi ainsi que des invités

Cette cérémonie de clôture et de proclamation des résultats obtenus par les officiers, après neuf mois d'instruction à l'école nationale à Vocation Régionale Génie Travaux (ENVR), située dans l'enceinte de l'académie militaire Marien Ngouabi, a représenté un moment important marquant ainsi le cycle de fin de formation qualifiante de la quatrième promotion internationale de la Division d'Application, tous lieutenants venus du Bénin, Burundi, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mauritanie, Niger, Tchad, Togo et du Congo Brazzaville.

Le but de ce stage était de former ces officiers au métier de chef de section Génie Travaux. Il s'agit de les

préparer au commandement d'une section de travaux lourds ou d'une section d'aide au déploiement, au sein d'une unité du Génie. Le fil conducteur retenu pour cette formation est la conception-construction de camps et bases vie en zone de stationnement militaire ou dans les camps de réfugiés.

«*La fin et le démarrage de chaque session du cours international d'application constituent pour l'école de génie travaux un événement majeur à la faveur des célébrations chaque fois répétée et jamais démentie qui à tout bien prendre, rythme selon sa cadence la vie de l'école*», a indiqué le directeur de l'école le colonel ingénieur Séraphin Hilaire Okoko. Et d'ajouter: «*Le cours d'application est le stage majeur de l'école. Celui qui réunit pour la plus longue durée, la plus large représentation des Etats associés à sa vie et son activité, le plus grands nombre de participants pour le niveau le plus élevé d'enseignements dispensés jusqu'à présent dans notre établissement.*»

«*Le bilan global de ce stage DA 2013-2014 est très positif, comme en témoignent les résultats des stagiaires et le bon niveau atteint en fin de formation. Les moyennes*

individuelles s'échelonnent de 11,93 à 15,13/20. La moyenne générale étant de 13,79/20», a précisé le directeur des études et de la formation, Franck Sanchez.

ravis par la qualité de la formation reçue, les stagiaires ont cependant fait quelques suggestions à la direction de l'école notamment pour le renforcement du nombre d'instructeurs et une meilleure répartition du temps d'étude dans les modules techniques, des stages d'immersion en entreprises ainsi que des voyages d'études, l'amélioration des conditions des stagiaires en rénovant les bâtiments d'hébergement qui deviennent vétustes, et enfin, la mise en place du cours de capitaine, comme suite logique au cours d'application Génie-Travaux.

À noter que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire, suivie de la coupe du ruban symbolique annonçant l'inauguration des nouveaux locaux de la direction de l'école qui, au terme d'une loi, a changé de statut. Anciennement École nationale à Vocation Régionale de Génie Travaux, elle devient une Direction générale et en même temps un Centre d'excellence de la communauté des États de l'Afrique Centrale.

Guillaume Ondzé



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth



Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com
www.ofis-reseaux-telecoms.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

MAKABANA

Une cité en quête de réhabilitation

La communauté urbaine de Makabana, jadis cité industrielle de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), présente, depuis la fin des activités de celle-ci, un visage sombre. Une situation renforcée par les effets collatéraux de la guerre qui a occasionné la destruction, en grande partie, des installations héritées de cette compagnie.

Située dans le département du Niari, à cheval entre les communes de Dolisie et de Mossendjo, cette communauté urbaine bordée par la voie ferroviaire reliant Mont-Mbelo à Mbinda ne présente, à première vue, aucun signe du passage de la

municipalisation du Niari en 2006, en dépit du siège inachevé de la sous-préfecture.

Le premier citoyen de cette communauté urbaine, Christophe Madéké qui croit en la renaissance de cette cité compte sur l'installation de la société Exxaro pour rendre Makabana plus fréquentable.

Pour y parvenir, l'administrateur maire de cette communauté urbaine a mis en place une politique d'aménagement et d'amélioration des conditions de vie des citoyens. Grâce à cette politique à laquelle participe le député de cette circonscription, Makabana dispose d'un éclairage et de l'eau dans certains

de ces quartiers.

« Notre député s'investit beaucoup dans nos projets. C'est d'ailleurs grâce à lui que nous avons aujourd'hui l'électricité dans les quartiers. Il organise des missions médicales périodiques avec, à la tête, des médecins qui viennent pour des consultations gratuites des populations », nous a confié l'administrateur maire.

Par ailleurs, en dépit du fait que Makabana se porte de mieux en mieux, cette cité qui s'est vidée de la moitié de sa population estimée actuellement à 7500 contre plus de 15.000 jadis, manque du personnel enseignant et soignant.

« Sur les plans scolaire et sanitaire, les structures sont bonnes puisqu'ayant hérité de celles laissées par la Comilog. Cependant, le vrai problème se pose en terme du personnel, tant dans le domaine sanitaire que scolaire », précise Christophe Madéké.

« Nous demandons l'envoi d'un médecin à Makabana, des enseignants titulaires pour animer les structures scolaires et sanitaires », a-t-il lancé, ajoutant que le manque de personnel qualifié et d'enseignant titulaire constitue leur plus grand souci.

Des défis à relever

En sa qualité de natif de Makabana, l'administrateur maire, Christophe Madéké inscrit au nombre de ses défis l'assainissement de sa commu-



Christophe Madéké

nauté aujourd'hui envahie par des hautes herbes qui rendent difficile son action.

Après une campagne de sensibilisation lancée à travers les médias pour sensibiliser tous les propriétaires de terrains à Makabana de les entretenir. Autrement, il envisage un retour au domaine.

« Notre défi majeur est de faire que cette cité redevienne comme elle l'était à une certaine période. Surtout si la société Exxaro venait à s'installer ici tel qu'envisagé », indique-t-il.

Outre la santé et l'éducation, l'un des défis à relever est celui lié au problème d'eau. En effet, bien que

des unités de pompage d'eau de source aient été construites aux quartiers 5 et 8, ce qui a réduit la pénibilité des populations qui étaient obligées d'aller dans les bas-fonds du Niari (rivière) pour s'approvisionner en eau dont la qualité est impropre à la consommation.

Dans la perspective de résoudre définitivement le problème d'eau, un grand projet a été soumis au ministère de l'énergie et de l'hydraulique. « L'appel d'offre a été lancé et l'entreprise choisie depuis 2012. Nous continuons toujours d'attendre le début des travaux », a souligné Christophe Madéké

Guy-Gervais Kitina



Une vue du quartier industriel détruit pendant la crise socio-politique

COOPÉRATION CONGO-NAMIBIE

L'Institut inter-États de Loudima ouvre ses portes en octobre prochain

Fermé après l'indépendance de la Namibie, en 1990, l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima, situé dans la localité de Kitaka, à environ 18 km du district de Loudima, dans le département de la Bouenza, démarrera ses nouvelles activités au mois d'octobre.

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Serge Blaise Zoniaba, a fait l'annonce le 23 mai à Brazzaville, à l'occasion de l'installation du conseil d'administration de cet institut à vocation internationale. Le conseil d'administration regroupe des experts du Congo et de la Namibie. Le ministre a précisé que le lancement officiel des activités de l'établissement serait patronné par les chefs d'État du Congo et de la Namibie.

« Avec votre installation, cet institut va quitter le stade de simple projet pour entrer dans sa phase opérationnelle. Il est prévu que la première promotion fasse son entrée en octobre prochain et qu'au cours de ce même mois inter-



Serge Blaise Zoniaba (au centre) en compagnie de la délégation namibienne

vienne la cérémonie solennelle d'inauguration par les présidents Denis Sassou N'Guesso du Congo et Hifikepunye Pohamba de la Namibie», a confirmé le ministre.

Serge Blaise Zoniaba a rappelé que le conseil d'administration mis en place était un organe prépondérant dans le système de gouvernance de l'institut, l'équipe de direction étant chargée de sa gestion courante à travers les ministres congolais et namibiens qui

assurent la tutelle conjointe de l'établissement.

« Votre rôle sera de veiller aux intérêts de l'établissement et des États, et de promouvoir l'objectif d'excellence vers lequel les deux pays souhaitent que l'établissement tende », a souligné Serge Blaise Zoniaba.

Les travaux de réhabilitation sont à 90 % L'Institut inter-États de Loudima est né de la volonté des présidents congolais et nami-

bien. Il est situé sur le site de l'ancien camp de la South-West African People's Organisation et a servi, pendant la lutte de libération des peuples d'Afrique australe, de refuge aux personnes venues de la Namibie avant son indépendance. Il y a quelques années, les présidents Denis Sassou N'Guesso et Hifikepunye Pohamba ont décidé de le transformer en institut de formation des élites pour les deux États. Les travaux de ré-

habilitation du centre ont débuté en 2007 et sont aujourd'hui exécutés à 90%.

Cet institut technique et professionnel va proposer des formations pour les métiers du bâtiment, mécanique, électricité, maçonnerie, agriculture, coiffure, couture, boulangerie... La capacité d'accueil est de 640 étudiants. L'institut débutera, dans sa phase expérimentale, avec deux cents élèves venus des deux États. L'école, qui a une vocation internationale, s'ouvrira au fil des années à d'autres États. L'entrée dans cette école se fera par voie de concours à partir du niveau seconde.

Rappelons que la réhabilitation de ce centre, avec la construction de nouveaux bâtiments, a coûté 13,2 milliards FCFA, financés à parts égales par le Congo et la Namibie. Des contributions complémentaires de l'ordre de 1,896 milliards ont été apportées par le Congo et des crédits de 500 millions sont ouverts dans le budget 2014. La Namibie se propose aussi de faire un apport additionnel pour les travaux de pavage du site.

Tiras Andang

COOPÉRATION

Les opportunités d'affaires au Congo intéressent les entreprises françaises et belges

Dans le domaine de l'appui aux entreprises, une mission de la Chambre de commerce et d'industries Ile de France a effectué du 19 au 23 mai une visite au Congo afin de tisser des contacts avec les entreprises congolaises. Les chefs d'entreprises ont dévoilé leur savoir-faire dans différents domaines respectifs au cours d'un entretien avec les **Dépêches de Brazzaville. Extraits.**

Jean-Michel Jolly : président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile de France
« Le Congo doit identifier les partenaires les plus pertinents »



« Le Congo est un pays en plein boom économique, où il y a une volonté de diversification de l'activité, une forte demande, une attente très importante et une véritable volonté de progresser. Pour l'heure, ce pays est encore dans une phase d'émergence et de démarrage. Sur ce, il doit prendre son

temps afin d'identifier les partenaires les plus pertinents. Les différents domaines à exploiter sont inévitablement des industries pétrolières, gazières et minières qui sont à Pointe-Noire où nous avons séjourné durant trois jours. Il existe de nombreuses opportunités également dans le domaine de la construction métallique, de tout ce qui est engin de chantier, engin d'élevage. En ce qui concerne les engins d'élevage, nous avons une entreprise qui viendra s'installer au Congo. Les autres opportunités sont très diverses notamment dans le téléphone mobile. Il faut souligner que le développement des zones économiques spéciales sera extrêmement important pour les entreprises. »

Hervé Hauguel de la société toutenkamion: « Au Congo, c'est la médecine qui nous intéresse »



« La société toutenkamion est concepteur et constructeur

d'unité mobile. Ce sont des véhicules ou camion de préférence lourd, spéciaux dans le domaine de la santé, de l'audiovisuel et de l'évènementiel. Sur le marché congolais, vous trouverez des entreprises dans lesquels figurent toutenkamion. La semaine dernière nous avons reçu la commande d'une grosse entreprise de Brazzaville. Notre entreprise existe depuis 1968 cela fait déjà une quarantaine d'année que nous construisons des véhicules pour le continent africain. L'axe principal qui nous intéresse au Congo c'est l'axe de la médecine où il y a un besoin crucial. Notre société a un capital d'un million set cents mille euros. »

Philippe Caunille directeur de la société CESI SAFEWATER
« Les raisons de notre choix pour le Congo sont historiques »



« Nous avons démarré les premiers chantiers en 2006. Les projets sur lesquels nous avons

travaillés sont à Édou dans la partie nord du pays. C'est la première grande réalisation. La deuxième grande réalisation c'est l'installation en 2010 d'une station d'eau potable qui permettait d'approvisionner la ville de Pokola. Et puis, il y a eu d'autres approvisionnements. Il existe d'autres projets sur lesquels nous sommes en train de travailler maintenant. Nous sommes une entreprise qui en ce net moment exportons nos matériels, notre savoir-faire, nos services pour le compte des sociétés congolaises. »

Roger Dault directeur de Stratline Management : « Pointe-Noire pourra devenir un Dubaï d'Afrique »



« C'est une société de conseil et de formation en management stratégique et opérationnel. J'ai débuté en 2007 avec le ministère de l'Économie et des finances de Côte d'Ivoire en créant un programme complet pour le renforcement des compétences managériales de l'en-

semble des cadres supérieurs du ministère de l'Économie et des finances. Au Togo, le gouvernement nous avait demandé de former huit ministères. Ensuite c'était au tour du Gabon. J'ai été content de savoir que même au Congo, il y a des formations qui sont issues de ce que j'ai créé au départ pour la Côte d'Ivoire. Actuellement je représente deux autres grandes business françaises pour aider le gouvernement camerounais à pouvoir donner une culture de résultat auprès de ses managers afin de mettre en œuvre leurs documents stratégiques de croissance et d'emploi. Avec le ministre congolais de la Fonction publique, nous avons évoqué ces problèmes de formation et envisager éventuellement la mise en place d'une école de formation. Le Congo est un pays de 4 millions d'Habitants qui a un potentiel extraordinaire surtout avec sa situation géopolitique stable. On commence même à dire que la ville de Pointe-Noire pourrait devenir un nouveau Dubaï d'Afrique et j'y crois. Mais au Congo il se pose un grand déficit en formation au Management que l'on peut toutefois combler. Ma mission consiste à faire venir des professeurs et des meilleurs compétences possibles en termes de management adapté à l'environnement socioculturel du pays, car on ne manage pas en Afrique comme on le fait en France. »

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

NOUVELLE CRISE FRANCO-RWANDAISE

Paul Kagame et Laurent Fabius tentent de régler le différend entre leurs pays

En marge des travaux de la 3e édition New York forum Africa qui a débuté le 23 mai à Libreville, au Gabon, le président rwandais, Paul Kagame et le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, se sont entretenus sur la nouvelle crise entre Paris et Kigali qui a éclaté lors de la commémoration le 7 avril dernier du 20e anniversaire du génocide rwandais

À l'issue de leur entretien, le ministre français des Affaires étrangères a déclaré que cette rencontre a été l'occasion de faire le « point sur la situation » entre les deux pays, et a qualifié cette rencontre d'« utile », en raison des positions quelque peu radicales prises par les deux États lors de cet événement. La nouvelle crise franco-rwandaise a éclaté alors que les relations paraissaient s'apaiser entre les deux États depuis quelques années.

« Il est souhaité de part et d'autre (...) de revenir à une relation apaisée », a assuré Laurent Fabius, soulignant qu'il fallait « trouver les

voies et moyens d'y parvenir ». Le ministre a indiqué qu'avant la crise d'avril, les relations bilatérales étaient déjà « bonnes » et que la crise actuelle n'allait pas empêcher les militaires rwandais et français de travailler ensemble à la pacification de la Centrafrique. Le président rwandais quant à lui n'a pas voulu s'exprimer sur ce sujet le même jour. Outre Paul Kagame, le chef de la diplomatie française a conféré avec le président gabonais, Ali Bongo Ondimba, initiateur du New York Forum Africa, un sommet économique axé autour du thème « La transformation d'un continent ».

La France et le Rwanda, rappelle-t-on, traversent une nouvelle crise après les dernières accusations de l'actuel président rwandais sur l'implication de Paris dans le génocide de 1994 qui a fait quelque 800.000 morts. Lors de la commémoration 20e anniversaire de ce massacre, Paul Kagame avait accusé ouvertement la France de refuser de reconnaître



sa responsabilité dans ce génocide. Ce qui avait fait qu'aucun représentant officiel de Paris ne puisse faire le déplacement de Kigali pour participer à cette commémoration.

À l'origine de la crise...

Le différend qui oppose le Rwanda à la France trouve son origine dans le soutien de Paris et de son armée au régime hutu

Laurent Fabius et Paul Kagame rwandais, coupable du génocide. En effet, de 1990 à 1993, les soldats français étaient intervenus pour aider l'armée rwandaise à lutter contre la rébellion tutsi du Front patriotique rwandais (FPR) aujourd'hui au pouvoir au Rwanda. Le 22 juin, la France lança seule l'opération Turquoise sous mandat de l'ONU, avec pour objectif affirmé de protéger les populations civiles des massacres

en cours dans le pays. Kigali qui ne croit pas à cette version des faits estime que cette mission a permis plutôt de protéger les responsables du régime génocidaire de Juvénal Habyarimana dans la fuite de ses soldats vers l'actuelle République démocratique du Congo. Le contentieux né de cette affaire a fait que la France soit accusée depuis 20 ans par Kigali de « complicité » de génocide pour avoir formé et armé les forces rwandaises. Le Rwanda reproche aussi à Paris son indulgence supposée à l'égard de présumés génocidaires qui se sont réfugiés sur son territoire mais aussi, le fait que la France a accepté que les enquêtes judiciaires mettant en cause le rôle de Paul Kagame dans l'attentat ayant coûté la vie au président Juvénal Habyarimana, soit engagées sur son sol. Notons qu'environ 800.000 personnes, essentiellement des Tutsis et des Hutus modérés ont été tuées en 1994 lors du génocide au Rwanda.

Nestor N'Gampoula

FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX



- 1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile
- 2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for Japanese car"
- 3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

- ASSURANCE AUTOMOBILE
- ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE
- ASSURANCE MALADIE
- ASSURANCE VOYAGE
- ASSURANCE TRANSPORT
- ASSURANCE GLOBALE BANQUE
- ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
- ASSURANCE INCENDIE
- ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
- ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
 Protégez votre entreprise dès maintenant!

Onduleur APC 650 VA

Prix : **55.000** TTC

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale

Cartouche HP 21 N/C
Prix : **13.500** TTC

Cartouche HP 122 N/C
Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A **49.000** TTC

Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

SOLIDARITÉ

L'ONG SOS Attitude va apporter 150 tentes aux Centrafricains sans abris

Grâce au plaidoyer du Congolais Nestor Oyoukou, lancé au nom du Congo et des clubs Rotary de Brazzaville, l'organisation non gouvernementale (ONG) SOS Attitude a décidé d'octroyer des tentes au peuple centrafricain en détresse. Le plaidoyer a été fait lors d'une formation multidisciplinaire à l'intervention humanitaire dans l'urgence organisée à Grenoble, en France. De retour au pays, Nestor Oyoukou en fait la restitution.



Organisée par l'association SOS Attitude — anciennement ShelterBox France, une ONG qui fournit des tentes familiales permettant d'accueillir des familles dans les zones sinistrées, après des catastrophes naturelles ou des conflits armés —, cette formation a réuni des humanitaires de tous les horizons. L'Afrique était représentée par le Congolais Nestor Oyoukou, le Malien ayant fait défection.

Cette formation multidisciplinaire avait pour objectif de former les participants à une intervention humanitaire dans l'urgence. « Je partais déjà avec une petite idée ou des connaissances concrètes de terrain. Il s'agissait pour moi de renforcer ces connaissances théoriques en équipe. Les intervenants arrivant de partout, il nous fallait avoir la capacité de travailler en équipe. C'est ainsi

que je me suis retrouvé dans une équipe avec une Canadienne, une Italienne et trois Français », a expliqué Nestor Oyoukou.

En effet, après une catastrophe naturelle ou un conflit, de nombreuses personnes se retrouvent dans la précarité après avoir quitté leur maison sans rien. L'intervention très rapide de techniciens formés permet d'organiser des camps dans des conditions respectant leurs droits à la dignité, en privilégiant les personnes dites « vulnérables », c'est-à-dire les femmes, les personnes âgées et les enfants. Ces actions demandent de travailler en groupes, en synergie avec les autres ONG et les entreprises d'État : par exemple, la Croix-Rouge, la Société nationale de distribution d'eau, Électricité sans frontière travaillent en relation avec l'équi-

La photo de famille à Grenoble. (© DR) valent de la Société nationale d'électricité ; de même, Médecins sans frontière etc.

« Lorsque vous allez dans une zone où l'environnement est hostile — ce qui est toujours le cas après une catastrophe —, il faut veiller en premier lieu à la sécurité de ceux qui vont intervenir ; parce que pour aider les sinistrés, il faut être en bonne santé. On a également beaucoup insisté sur les normes "classiques", par exemple, comment installer et gérer un camp des sinistrés, comment respecter leurs droits. L'accent est généralement mis sur l'eau, l'alimentation, l'hébergement et la protection contre les bandits », a-t-il précisé.

La formation, par modules, a été à la fois théorique et pratique. Afin de préparer les intervenants à des conditions de terrain hostiles, ils se réveillaient parfois à 3 heures du ma-

tin et marchaient sur des dizaines de kilomètres dans les environs de Grenoble. La formation pratique s'est également poursuivie à Paris pour l'études des projets.

Le plaidoyer du Congo pour le peuple centrafricain accepté unanimement

Nestor Oyoukou a plaidé, au nom du Congo et des clubs Rotary de Brazzaville, pour un projet concret : le soutien au peuple centrafricain en détresse. À Brazzaville, les clubs Rotary menaient déjà une action en faveur des Centrafricains, SOS République centrafricaine, en rassemblant des fonds. Fort de cette contribution, son plaidoyer a été unanimement adopté. « Nous recherchons des tentes et d'autres matériels pour aider nos frères centrafricains qui, pour certains, ont perdu leur maison et leurs biens. L'opération se mène à Brazzaville. Cherchant des partenaires, je suis donc parti avec ce projet dans mon sac et je l'ai présenté à SOS Attitude, à quelques Rotariens présents dans la ville ainsi qu'à différents clubs Rotary de France, particulièrement de Grenoble, pour qu'ils viennent en aide au peuple centrafricain. Le plaidoyer a payé, puisque nous avons pu obtenir en urgence près de 150 tentes. »

Ces tentes, qui représentent quatre tonnes d'équipement, seront

envoyées à Bangui pour être installées sur trois à quatre sites. Ainsi, les personnes déplacées trouveront un abri dans ces centres qui pourront leur servir de lieu de transit si la situation se normalise. SOS Attitude travaille dans ce sens avec les clubs Rotary de Bangui en collaboration avec les Congolais. « Quand nous avons lancé l'opération SOS Centrafrique ici, à Brazzaville, nous nous étions fixé l'objectif de collecter, en espèces ou en nature, à peu près 20 millions FCFA. La fourniture de chaque tente et le transport jusqu'à Bangui représentent à peu près à 400 euros. Si on multiplie ce chiffre par 150, nous dépassons largement les 20 millions FCFA pour cette contribution. Les Congolais sont aussi allés défendre le même projet à la conférence du district 9150 à Yaoundé, au Cameroun. D'autres clubs, le district 9150 compris, ont promis de dégager une enveloppe assez substantielle. Appuyer cette opération, c'est aussi pour nous une manière d'appuyer le chef de l'État congolais, qui est médiateur pour la République centrafricaine et ne cesse de se battre pour trouver des solutions à cette crise », a conclu Nestor Oyoukou.

Bruno Okokana

OFIS TRAINING Center

OFIS

IT. Services. People. You trust.

Ensemble, améliorons votre performance !

Formation	Durée	Date	Ville
Avril 2014			
Windows 7 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	14	Pointe-Noire
Windows 8 : Prise en main de votre poste de travail	1 jour	15	Pointe-Noire
Word 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	16-18	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 : Fonctions de base	3 jours	22-24	Pointe-Noire
Excel 2010/2013 Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques	1 jour	29	Pointe-Noire
Piloter un projet avec Ms Project 2010	3 jours	28-30	Pointe-Noire
Troubleshooting Windows 7 in Enterprise + Certification	3 jours	28-30	Brazzaville
Mai 2014			
CCNA + Certification 200-120	10 jours	5-17	Pointe-Noire
Windows Server 2008 + Certification	5 jours	19-23	Brazzaville
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	19-23	Brazzaville
ITIL V3 Foundation + Certification	3 jours	26-28	Pointe-Noire
Créer les sites webs avec les CMS Joomla 2.5 et Drupal 7	5 jours	26-30	Pointe-Noire

Microsoft Partner
Silver Formations

PEARSON
VUE
AUTHORISED TEST CENTRE

PROMETRIC

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

info@ofis-otc.com
www.ofis-otc.com

Kinshasa Brazzaville

Connectées à tout notre Réseau

Kinshasa



 **ECAir**
Bienvenue chez vous'

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com

DISTINCTION

Hommage à sœur Marguerite Tiberghien pour célébrer sa distinction dans l'ordre de la Légion d'honneur

Gratifiée en début d'année de l'insigne d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur par la République française, la fondatrice de l'École spéciale au Congo sera honorée d'une célébration le 5 juin, en présence du père Alain de la Morandais.

juin à Paris, dans le VII^e arrondissement, l'hommage sera précédé d'une célébration eucharistique et se terminera joyeusement par un buffet dinatoire.

Avant de quitter le Congo en 2004, sœur Marguerite avait déjà été élevée par les autorités congolaises au grade de chevalier. Cette



Marguerite, surnommée Sœur Courage, dévouée au combat contre l'illettrisme (© Père Alain de la Morandais).

La Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul organise une cérémonie pour la remise de l'insigne d'officier dans l'ordre de la Légion d'honneur à cette éternelle militante contre l'illettrisme. Prévu à la Maison-Mère des Filles de la Charité le 5

nouvelle distinction dans l'ordre de la Légion d'honneur vient récompenser son action en faveur de la lutte contre l'illettrisme dans le cadre du Fonds de dotation Sœur-Marguerite, une institution qui finance la construction de nouvelles écoles spéciales au Congo, mais aussi dans d'autres pays, l'Inde par exemple, où une école a été ouverte en août 2013.

Âgée de 88 ans, sœur Marguerite demeure une militante active et déterminée qui mène avec ferveur son combat dans toutes les sphères du savoir car, explique-t-elle, «le développement commence invariablement par la maîtrise de lecture.»

Marie-Alfred Ngoma

MALI

L'Union africaine obtient un cessez-le-feu entre l'armée et les groupes rebelles

Sous la pression de la communauté internationale, le gouvernement malien a signé vendredi un accord de cessez-le-feu avec trois groupes rebelles, grâce à la médiation du chef de l'État mauritanien et président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Ould Abdel Aziz. La signature ne semble pas satisfaire les Maliens qui souhaitent plutôt que l'autorité de l'État soit restaurée sur l'ensemble du territoire national

Le peuple malien est en effet très impatient quant à voir le pays retrouver son intégrité territoriale et son unité. Ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle malgré l'intervention militaire française qui avait poussé les groupes djihadistes à quitter cette région puisque ces derniers ont été rapidement remplacés par les séparatistes laïcs du MNLA.

Depuis lors, et contrairement à Tombouctou et Gao, deux autres villes importantes de cette partie du pays, Kidal n'est jamais revenue sous le contrôle de l'armée malienne. Les groupes armés qui y opèrent réclament toujours une plus grande autonomie du nord du pays, dont les dirigeants maliens ne veulent pas entendre parler. «À partir de ce moment-là, la situation de Kidal n'a jamais été résolue», a fait observer un analyste. Les choses se sont aggravées suite aux combats meurtriers qui ont opposé les militants du MNLA aux forces gouvernementales pendant et après la visite du Premier ministre, Moussa Mara le 17 mai dernier. Pour

avoir mal accueilli l'arrivée du Premier ministre et celle du contingent de l'armée régulière à Kidal, les rebelles du MNLA étaient alors passés à l'attaque, et pris le contrôle de la ville après avoir repoussé les forces maliennes. Plutôt que de s'arrêter là, ils ont

parties. Les signataires ont convenu de la cessation immédiate des hostilités sur toute l'étendue du territoire national et accepté de revenir à l'accord préliminaire de Ouagadougou pour une reprise immédiate des négociations. Les parties se sont également accordées de

« Cesser les hostilités, relancer l'accord préliminaire du 18 juin 2013 pour la reprise des négociations, libérer les prisonniers le plus vite possible, faciliter les opérations humanitaires et respecter les principes de droit humanitaire en vigueur : tels sont les points essentiels de l'accord arraché le 23 mai à Kidal, fief des groupes armés par le chef de l'État mauritanien et président en exercice de l'Union africaine, Mohamed Abdelaziz. »

poursuivi leur avancée et occupé, quelques jours plus tard, la localité de Ménaka, située à quelque 660 km plus au Sud ainsi que bien d'autres villes. Pour l'heure, les Maliens plaident pour le redéploiement des troupes internationales de manière à éviter le retour des djihadistes à Kidal, mais des observateurs craignent que la présence militaire française ne permette de relancer la guerre totale de 2012. L'accord de cessez-le-feu avec les rebelles a été paraphé pour le compte du président Ibrahim Boubacar Keïta par son homologue de Mauritanie, en compagnie de représentants militaires des trois groupes armés : Mohamed Ag Najim pour le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), Cheick Ag Haoussa pour le Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et Brahim Ould Handa pour le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA). Le texte comportant cinq points a pris effet dès sa signature par toutes les

la libération des prisonniers et pour faciliter le travail des humanitaires des Nations unies ou d'autres partenaires. Il en est de même pour la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur les événements récents, à commencer par ceux de Kidal. Selon des sources concordantes, les autorités maliennes ont souhaité un retour aux positions de l'armée régulière et des groupes du nord avant la visite du Premier ministre Moussa Mara à Kidal. Mais cette demande a été rejetée par les groupes armés, qui gardent donc leurs positions dans la ville et dans d'autres localités qu'ils contrôlent.

Rappelons que ce sont les conquêtes de Kidal, Gao puis Tombouctou par le MNLA en janvier 2012, qui avaient déclenché la crise malienne. Alliés dans un premier temps aux rebelles touareg, les djihadistes d'Ansar Dine, du Mujao et d'Aqmi avaient ensuite supplanté leur allié pour prendre le contrôle de la région.

Nestor N'Gampoula

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
SO-V-NGA

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
www.burotop.com

hp
GOLD PARTNER

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert

225.000 FCFA *HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

INVESTISSEMENTS

L'Afrique attire les financiers étrangers

Les investissements étrangers pourraient atteindre le montant record de 80 milliards de dollars en 2014 et devenir ainsi la première source d'apports financiers extérieurs à l'Afrique.

Le continent africain semble séduire de plus en plus les investisseurs étrangers, selon le dernier rapport sur les perspectives économiques en Afrique lancé en 2002 par la Banque africaine de développement, le Centre de développement de l'OCDE et le Programme des Nations unies pour le développement.

200 milliards de dollars d'ici à la fin de 2014

Les investissements directs étrangers (IDE) devanceraient les transferts monétaires des migrants, estimés à 61,7 milliards de dollars et l'aide publique au développement (APD), soit 55,2 milliards, dont la participation de la France s'élève à 3,4 milliards de dollars. En moins de quinze ans, les financements extérieurs ont quadruplé en Afrique et dépasseraient les 200 milliards de dollars à la fin de cette année.

Ainsi, pour la deuxième année consécutive, les IDE en provenance des 34 pays membres de l'OCDE sont en recul. À l'inverse, les pays émergents sont devenus une source majeure d'investissements, selon le rapport. Avec 27,7 milliards de dollars, la Chine détient le plus gros stock d'IDE en Afrique, devant l'Afrique du Sud, et la Malaisie, une découverte.

Les secteurs ciblés

Ce qui attire le plus les investisseurs privés, ce sont surtout les matières premières, mais les projets financiers sont de plus en plus diversifiés, comme ceux des investisseurs africains, en forte augmentation, notamment dans les secteurs financiers, BTP, électroniques, chimiques, la consommation.

Le rapport note une hausse d'émissions d'obligations souveraines africaines en 2013, proches de 10 milliards de dollars. En tête de ce marché, les Seychelles et le Ghana, suivis par le Gabon, le Sénégal, la Namibie, la Zambie et le Rwanda.

« Face à une politique monétaire accommodante en Europe, les investisseurs américains et japonais en quête de rendements supérieurs se sont tournés vers les marchés africains de la dette souveraine », indique le rapport.

Noël Ndong

AFRIQUE DU SUD

Jacob Zuma a prêté serment devant plusieurs chefs d'État

Parmi les invités le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Âgé de 67 ans, Jacob Zuma a été réélu par les députés le 21 mai pour un second mandat, au terme des élections générales qui ont eu lieu le 7 mai. Le président sud-africain a obtenu 62,15% des voix, grâce à la majorité de 249 sièges sur 400 que compte l'Assemblée nationale. Jacob Zuma a été beaucoup critiqué ces deux dernières années. L'opposition le taxe de mauvais gestionnaire des deniers publics et lui reproche, ainsi qu'à son gouvernement, de favoriser la corruption.

Pour ce deuxième, et peut-être dernier mandat, nombreux sont les Sud-Africains qui souhaitent



que Jacob Zuma mette en place une véritable politique de lutte contre le chômage pour les jeunes et qu'il sorte la population noire de la précarité, vingt ans après la fin

Jacob Zuma a prêté serment de l'apartheid. Jacob Zuma a été élu président de l'Afrique du Sud pour la première fois en 2009, succédant à Thabo Mbeki.

Tiras Andang

NIGER

Areva modifie son mode de gouvernance sur l'uranium

Le groupe nucléaire français Areva s'est engagé dans un processus de changement de sa structure de gouvernance. Il va passer au mode de société à conseil d'administration alors qu'il mène un bras de fer avec l'État nigérien sur la modification de la concession minière sur l'uranium.

Certains spécialistes pensent que cette nouvelle stratégie va donner une marge de manœuvre au Niger, intimidé dans ses revendications face au géant français du nucléaire. Areva exploite l'uranium du Niger depuis les années 1970.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

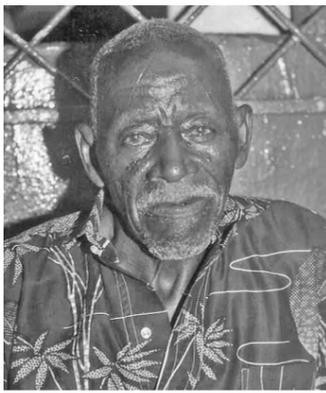
Alphonsine Zoula-Ebaka

26 mai 1999 – 26 mai 2014

Quinze ans déjà, depuis qu'Alphonsine nous a quittés. Les familles Zoula et Ebaka invitent tous ceux et celles qui l'ont connue et aimée, à avoir une pensée pieuse pour celle que nous pleurons toujours. Union de prières !



24 juin 2012-24 juin 214, bientôt 23 mois déjà que notre père, oncle et mari, Mahoua Daniel, surnommé « papa la coupole fer de 8 » nous a quitté. En cette date anniversaire, Mlle Wilfrine Déborah, les enfants Mahoua, la veuve Mahoua et famille vous prient d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Avant la date anniversaire de sa mort, une messe d'action de grâce a été dite le 24 mai à l'église Saint Louis Marie grignon de Montfor de Mikalou.



NÉCROLOGIE

Le Réseau panafricain des journalistes et l'Association des journalistes reporters ont le profond regret d'annoncer aux journalistes le décès inopiné de leur consœur Marie Jeanne Ngatsio, camerawoman à la Télévision nationale congolaise, survenu le dimanche 18 mai au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°132 rue Bakoukouya à Poto-Poto 2.

La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90/ 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87/ 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com



Pour l'achat d'un TENSIOMETRE
Manopaire à 35.000 FCFA
Le STETHOSCOPE cardio master
Est GRATUIT
Tel 242 06 905 73 73

AIRFRANCE SKYTEAM
FRANCE IS IN THE AIR

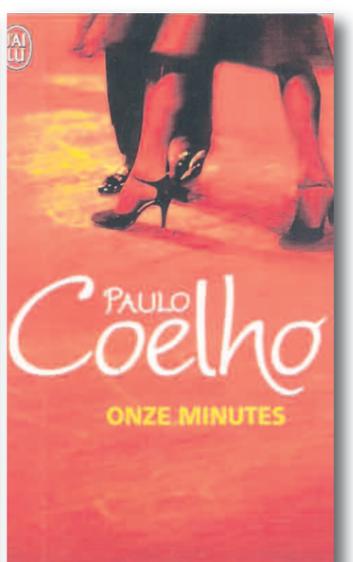
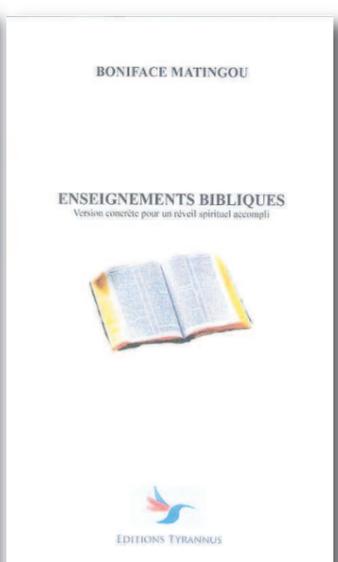
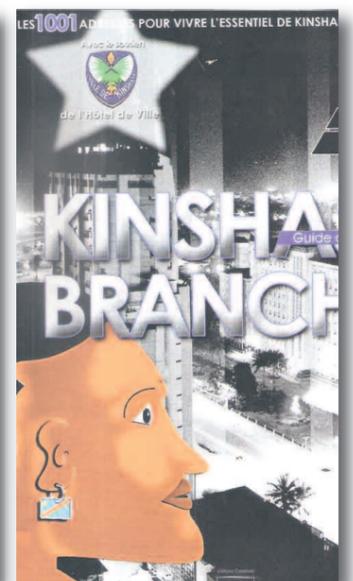
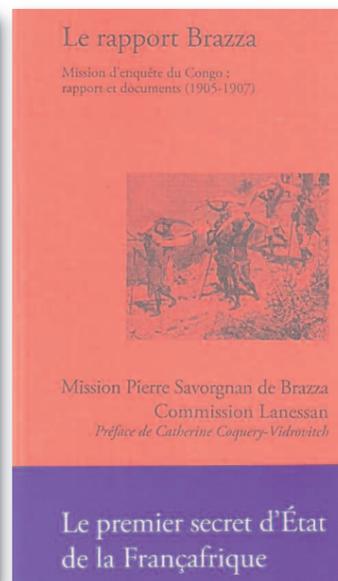
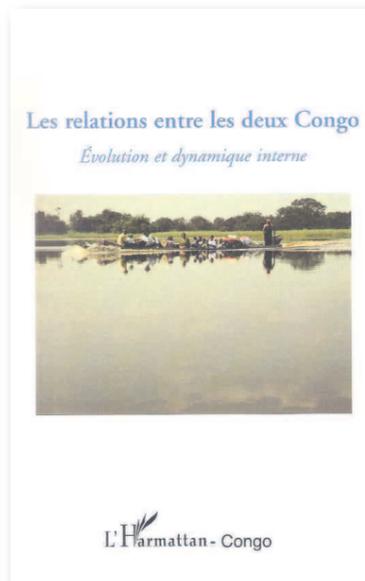
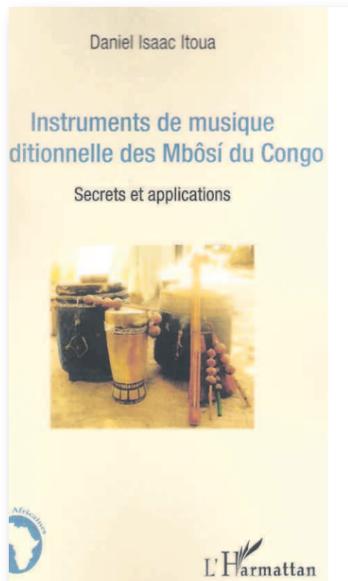


AU DÉPART DU CONGO
PARIS **11 VOLS**
PAR SEMAINE

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.GG

7 vols par semaine au départ de Ponta Noire*, 4 vols par semaine au départ de Brazzaville. * À partir du 21/04/2014. Renseignez-vous auprès d'Air France au 00 242 05 131 21 31, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



INVESTISSEMENT EN AFRIQUE

La Chine injecte 2 milliards de dollars dans le nouveau fonds

La Banque populaire de Chine et la Banque africaine de développement (BAD) ont signé un nouvel accord de financement d'une valeur de deux milliards de dollars pour mettre en place le "Africa Growing Together Fund" (AGTF), un mécanisme d'investissement pour toute l'Afrique. Les ressources de l'AGTF devraient être fournies sur une période de 10 ans et seront utilisées aux côtés de propres ressources de la BAD pour financer les projets de développement avec ou sans garantie souveraine admissibles en Afrique.

L'accord de financement a été signé jeudi par le président de la BAD Donald Kaberuka et le gouverneur de la Banque populaire de Chine, Zhou Xiaochuan, en marge des réunions annuelles de la BAD en cours à Kigali. L'importance de cette signature témoigne de la bonne relation entre la Chine et la BAD, a dé-

claré M. Kaberuka, avant de rappeler que la Chine est une amie de l'Afrique qui a investi dans ses infrastructures et ses ressources naturelles.

"Mais maintenant, c'est la première fois en Afrique que nous prenons la voie du multilatéralisme", a noté Kaberuka.

"Nous renforçons la coopération financière et cette nouvelle initiative est complémentaire à notre coopération traditionnelle avec l'Afrique"

La Chine, a-t-il ajouté, n'était pas obligée de le faire, mais elle l'a fait parce qu'elle veut contribuer au développement de l'Afrique.

Le gouverneur Zhou Xiaochuan a salué le travail de la BAD au cours des 50 dernières années ainsi que ses grands succès en matière de promotion de la croissance et de réduction de pauvreté.

La Chine, a-t-il affirmé, souhaite aller plus loin dans le partenariat pour développer l'indus-

trialisation et l'infrastructure de l'Afrique. "Nous renforçons la coopération financière et cette nouvelle initiative est complémentaire à notre coopération traditionnelle avec l'Afrique".

Avec une note d'optimisme, il a exprimé l'espoir qu'au cours

de la prochaine décennie, le continent africain connaîtra des niveaux de croissance et de prospérité beaucoup plus élevées en augmentant le niveau de vie des populations.

« La Chine souhaite faire partie de ce développement », a déclaré M. Zhou.

L'AGTF devrait être mis en place de façon imminente pour permettre de co-financer certains projets avant la fin de l'année.

Xinhua

SCULPTURE

Les œuvres de Rémy Mongo Etsion exposées à l'IFC

Rémy Mongo Etsion, artiste peintre congolais, a remporté l'appel à projets lancé auprès des artistes de Brazzaville afin qu'ils s'interrogent sur le Nombre d'or. Le vernissage a eu lieu la semaine dernière à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Jean-Pierre Vidon, a inauguré l'exposition consacrée au Nombre d'or, en félicitant les vingt-deux artistes ayant présenté une œuvre. Claire Lamarque, à l'origine de cette exposition, a été mise à l'honneur pour son appui aux jeunes créateurs congolais durant son séjour.

L'ambassadeur a, par ailleurs, an-

» de Rémy Mongo Etsion.

Découvert dans la nature, providentiel aux bâtisseurs de cathédrales, à la fois simple et mystérieux, le Nombre d'or est partout présent, notamment dans l'art. Nombres d'illustres artistes, architectes et inventeurs tels que Léonard de Vinci avec L'homme de Vitruve, l'ont employé. Le Nombre d'or sert de fil conducteur esthétique dans les arts et l'architecture et donne les clés de la composition des œuvres d'art, qu'il soit utilisé volontairement ou non.

Après le vernissage, s'en est suivie la conférence à deux voix sur la thématique du Nombre d'or donnée par Nicolò Tassoni, ambassadeur d'Italie, et Jannick Trunkenwald, professeur de mathématiques au lycée français Saint-Exupéry.

Ces vingt-deux œuvres, peintures abstraites ou figuratives, sculptures, maquettes, pendules, photographies, sont à découvrir à l'IFC jusqu'au 20 juin 2014.

Hermione Désirée Ngoma



Le vernissage à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville

En présence d'une centaine d'invités, l'ambassadeur de France,

noncé l'œuvre choisie par le jury, intitulée « Elle, dans sa cage dorée

CHRONIQUE

Le continent est au centre des attentions !

La Journée mondiale de l'Afrique, tous les 25 mai, est, bien entendu, la célébration d'un anniversaire, celui de la signature des accords de l'Organisation de l'unité africaine, le 25 mai 1963. Naturellement, dans chaque pays on s'impose d'organiser moult événements vantant les bienfaits du rapprochement entre les peuples africains. Cette journée est aujourd'hui devenue une tradition fortement ancrée dans l'ensemble des pays africains, et elle représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique.

Parmi les événements qui se déroulent à ce propos, on notera la Journée mondiale de l'Afrique (JMA Rhône-Alpes) de Lyon commencée le 21 mai dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon par une soirée de remise des trophées Afrique/Rhône-Alpes à ceux supposés faire rayonner l'Afrique en Rhône-Alpes. Le 22 mai, le Musée gallo-romain de Fourvière a abrité une conférence-table ronde sur le thème «L'Afrique, de l'origine de l'humanité à la mondialisation» et le 24 mai, à l'hôtel Hilton, un grand dîner de gala de clôture de l'année du cinquantenaire de l'Union africaine. Il faut savoir en outre que cette célébration, qui a mis cinq pays africains à l'honneur – la Mauritanie, la Centrafrique, le Maroc, la Tunisie et Madagascar –, a été animée par de nombreuses expositions du 19 au 25 mai.

Le cher continent, affectueusement appelé le berceau de l'humanité, est à l'origine d'un grand nombre de peuples, de langues, de religions et de traditions. Il faut hélas bien admettre que ce tableau idyllique demeure très contrarié par certains tristes records, comme un produit intérieur brut par habitant le plus bas au monde en dépit des extraordinaires ressources et potentiels naturels dont regorge le continent, une pénurie d'eau potable, des délestages électriques aux conséquences désastreuses sur la santé les populations, un endettement demeuré très lourd faute d'un développement économique harmonieux, un taux de séropositivité des plus forts au monde... Et que dire des innombrables conflits non résolus à l'origine de multiples camps de réfugiés ?

Les Objectifs du millénaire pour le développement sont-ils atteints pour devenir un réservoir de 54 pays émergents ? L'ambition et l'élan pour l'émergence sont au rendez-vous, mais il faut bien l'admettre, il faut bien plus d'ardeur. On aime le continent, certes, colloques, séminaires, tables rondes, conférences, réunions, symposiums, assemblées générales, briefings, meetings, etc. se multiplient, et ce ne sont pas les seules tentatives pour pousser, forcer à réfléchir sur le continent à l'image des journées mondiales consacrées à l'enfant africain le 16 juin, la femme africaine le 8 août, l'écrivain africain le 7 novembre, l'industrialisation de l'Afrique le 20 novembre, au paludisme le 25 avril, la journée du 25 mai demeure bien plus générique.

On continue tout de même à se poser la question : faut-il célébrer ou commémorer ? Le bilan mitigé de l'OUA ne peut pas justifier, à lui tout seul, les tourments économiques de l'Afrique. Mais il faut tout de même reconnaître une certaine mollesse dans le bilan du club des chefs d'État, et que nous attendons de notre organisation politique qu'elle incarne un puissant ressort politique sur le territoire de Toumaï et Lucy.

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

recherchent vendeurs de journaux.

Pour tout renseignement contacter :

TÉL. 06 634 93 33 - 04 002 54 01

06 963 31 34 - 01 676 62 34

Brazzaville : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Pointe-Noire : Av. Germain-Bikoumat :

Immeuble Les Palmiers

(à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire)

PROCÈS GERMAIN KATANGA

Sentiment mitigé après le verdict

Après la condamnation de Germain Katanga à douze ans de prison, des voix s'élèvent pour demander à la CPI de poursuivre les enquêtes pour déterminer les « vrais commanditaires » des crimes pour lesquels il a été condamné.

La Cour pénale internationale (CPI) a rendu le 23 mai son verdict en fixant une peine de douze ans de prison contre Germain Katanga au terme d'un procès fleuve ayant duré trois ans et au cours duquel une cinquantaine des témoins ont défilé devant la barre. Il s'agit d'une peine unique, comme l'a précisé la Cour tout en indiquant que le temps déjà passé en prison par l'ex-chef de guerre sera déduit de sa peine. Dans les milieux concernés, on se réjouit de cette sentence qui soulage tant soit peu les nombreuses victimes. Ces dernières espéraient toutefois mieux et s'attendaient à une peine plus lourde. Certes la justice a été rendue, mais les victimes restent encore dans l'expectative quant à la réparation des préjudices subies pour lesquelles la CPI reste encore muette. Désormais, les victimes attendent donc que la CPI obtienne des indemnités pour les survivants, mais aussi qu'elle veille à la protection des témoins. Toutefois, certaines ONG de défense de droits de l'Homme ne maquent pas d'exprimer leur regret du fait que les « vrais commanditaires » des crimes commis à Bogoro en Ituri (Province Orientale) pour lesquels Germain Ka-



Germain Katanga

tanga vient d'être condamné n'ont pas été inquiétés. Ces commanditaires se recruteraient entre Kinshasa, Kigali et Kampala. Ils se font régulièrement la guerre par milices interposées pour le contrôle des richesses naturelles de l'est de la RDC.

Justice Plus, une ONG opérant en Ituri, relativise la portée de cette peine en trouvant en Germain Katanga quelques circonstances atténuantes du fait du rôle d'intermédiaire qu'il a joué dans les événements du 24 février 2003. Pour cette ONG, il est inconcevable que celui qui n'a joué que le simple rôle d'intermédiaire entre les fournisseurs d'armes et les combattants sur le terrain soit condamné en lieu et place des vrais auteurs des crimes. Ces dernières, ajoute cette ONG, devraient être poursuivis par la CPI pour faire la lumière sur cette affaire. L'association exige une vraie enquête indépendante au-

tour des massacres de Bogoro pour amener devant la Cour les vrais commanditaires afin de dédouaner Germain Katanga de certains méfaits mis au bénéfice de sa jeunesse à l'époque des faits. Comme tout procès, celui de Germain Katanga n'aura pas livré qu'une seule partie de la vérité, se convainc-t-on dans certains milieux.

Pour rappel, Germain Katanga était inculpé en 2007 pour avoir été un des acteurs dans l'attaque sanglante perpétrée contre le village de Bogoro le 24 février 2003. Sa milice, la Force de résistance patriotique de l'Ituri soutenue par Kinshasa, devait reprendre les territoires de l'Est tombés aux mains de groupes formés par l'Ouganda. Il a été reconnu coupable le 7 mars 2014 de complicité de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre pour avoir fourni des armes aux miliciens.

Alain Diasso

COOPÉRATION

Renforcer l'expertise congolaise en passation des marchés

Le nouveau Superviseur pays de la passation des marchés à la Banque mondiale (BM), Sidy Diop, a profité de son tout premier contact avec les experts congolais en charge du secteur pour insister sur la nécessité d'une véritable synergie dans la collaboration pour la réussite des différents projets.

En prenant la parole devant les experts des projets du gouvernement financés par la BM et, pour certains, par la Banque africaine de développement, il a plaidé en faveur des séances de travail plus rapprochées, avec des thématiques arrêtées par consensus. Se présentant lui-même comme un simple spécialiste en cette matière, Sidy Diop a salué la présence des experts congolais expérimentés à ces échanges techniques orientés sur la « sélection et emplois des consultants ».

L'occasion était également pro-

pice pour rappeler quelques règles élémentaires en matière de passation des marchés. Il est revenu aussi sur les problèmes récurrents dans la coordination des projets. Selon lui, la réussite du projet commence déjà à l'étape de la passation du marché car celle-ci facilite sa bonne exécution ou sa bonne mise en œuvre. Malheureusement, a-t-il déploré, l'on ne reconnaît pas suffisamment la complexité du travail du responsable de passation des marchés. Si le projet est affecté par un problème, ce dernier peut facilement remonter jusqu'à lui. Il y a des cas où des conflits d'intérêts identifiés lors de la passation d'un marché aboutissent à la suspension du projet, voire l'annulation pure et simple de la coopération.

Au Sénégal, un cas de conflit d'intérêt a conduit à la décision de remboursement de l'argent par le

pays. En refusant de payer, il y a eu des conséquences fâcheuses, notamment la suspension des décaissements et ensuite la suspension du programme. Il s'agit d'un métier qui n'exige pas une formation particulière. En effet, plusieurs catégories socioprofessionnelles l'ont exercé, notamment les anthropologues, les médecins et autres spécialistes de la flore, la faune, la construction et l'agriculture. Mais le responsable de passation de marché doit être animé "d'un esprit de responsabilité", a-t-il martelé. Tirant l'exemple des réussites enregistrées dans d'autres pays en cette matière, Sidy Diop a lancé cet appel à la synergie de tous les experts congolais qui ont comme points communs d'avoir les mêmes objectifs et le même patron, en l'occurrence l'Etat congolais.

Laurent Essolomwa

ÉCONOMIE

La BCC édicte une nouvelle réglementation du change en RDC

Signée le 25 mars de l'année en cours et publiée au journal officiel le 28 mars, la nouvelle réglementation n'entrera en vigueur que le 25 septembre prochain.

Selon le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Deogratias Mwana Nyembo, la période transitoire, qui court du 22 mai au 25 septembre, sera mise à profit par la BCC et tous les partenaires impliqués pour vulgariser la nouvelle réglementation en matière de change et former des parties prenantes afin d'assurer l'appropriation du nouveau dispositif réglementaire.

Au cours d'une cérémonie organisée à l'occasion de la présentation de cette nouvelle réglementation à Romeo Golf en présence notamment des députés et sénateurs, du président de la Cour suprême de justice, des membres du corps diplomatique, des directeurs généraux des régies financières, des directeurs généraux des banques commerciales, des agents et cadres de la BCC, le gouverneur de la BCC a fait savoir que la nouvelle réglementation vient remplacer l'ancienne réglementation de février 2003 qui ne répond plus aujourd'hui aux mutations



La nouvelle réglementation encourage les transactions en francs congolais

économiques, financières voire technologiques intervenues au cours de treize dernières années au niveau national, régional et international. La nouvelle réglementation, ajoute-t-il, vise à contribuer à l'amélioration du climat des affaires et à favoriser le développement économique et financier de la RDC. Elle apporte des innovations de trois ordres. Sur le plan économique-financier, explique Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, la réforme actuelle tient compte de l'évolution de l'environnement tant interne qu'externe de l'économie congolaise, notamment du projet de dédollarisation. En sus de cela, elle s'inspire des pratiques internationales en la matière et elle est en harmonie avec les concepts et principes méthodologiques édictés au niveau international pour l'établissement de la balance des paiements.

La nouvelle réglementation consacre, sur le plan social, l'exclusivité de paiement en monnaie nationale entre résidents, pour les prestations se rapportant aux opérations ayant une incidence sur le vécu quotidien de la population. Il s'agit en l'occurrence du loyer de bail d'immeuble à usage résidentiel; des crédits à court terme octroyés aux ménages; des frais de soins de santé et de consommation d'eau et d'électricité à usage domestique.

En dernier lieu, sur le plan technologique, la nouvelle réglementation prend en compte les développements observés au niveau de l'infrastructure technique à la suite de l'implémentation, depuis l'année dernière, du logiciel ISYS-DDR.

En somme, la nouvelle réglementation telle que présentée par le directeur général de la politique monétaire et des opérations bancaires à la BCC, Jean-Louis Kayembe, comporte dix chapitres avec des amendements pour les uns et des innovations pour les autres. Le premier chapitre de la nouvelle réglementation comporte des dispositions générales; le deuxième chapitre traite des biens; les troisième et quatrième chapitres concernent respectivement les services ainsi que les revenus, capitaux et opérations financières. Le cinquième chapitre porte sur les dispositions applicables aux titulaires des droits miniers et aux sociétés pétrolières.

Du sixième au dixième chapitres, la nouvelle réglementation aborde des questions relatives au marché des changes, aux comptes libellés en monnaie étrangères et aux comptes non résidents en monnaie nationale, aux intermédiaires agréés, aux modalités pratiques d'élaboration et de transmission des statistiques à la BCC ainsi qu'aux dispositions finales.

Aline nzuzi

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Les députés apprennent l'abc du droit international humanitaire

Ensemble de règles visant à limiter les effets des conflits armés, le droit international humanitaire demeure un outil important pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui en est le gardien et le promoteur.

Dans le souci d'expliquer l'importance de cet instrument juridique international qui garantit la protection des combattants et des civils lors des conflits armés, le CICR a ciblé les députés nationaux qui dans leurs attributions ont le pouvoir de légiférer.

Une journée de sensibilisation sur le droit international humanitaire a été organisée le 22 mai à leur intention à la maison de France. Il était question pour le CICR de leur démontrer l'importance du droit international dans la gestion des conflits armés.

Pour la chef de la délégation du CICR en RDC, Alessandra Menegon, le choix porté sur les députés nationaux n'est pas le fait du hasard. « Le choix porté sur vous pour organiser cette journée d'information a toute sa pertinence. En effet, le constituant a fait de vous les législateurs par excellence et vous confère un rôle prépondérant dans la ratification des traités internationaux. En sus de cela, vous disposez du pouvoir de contrôle sur le gou-



Le CICR apporte notamment son assistance humanitaire aux déplacés de guerre

vernement et sur les services publics. Vous veillez donc à l'application par les institutions compétentes des lois votées par vous et promulguées par le président de la République ».

Les députés nationaux qui sont actuellement en session ordinaire devront débattre notamment deux traités du droit international humanitaire. Il s'agit du projet de loi autorisant la ratifica-

tion de la convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petits calibres, dite convention de Kinshasa, et du projet de loi autorisant la ratification de la convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique.

Pour Alessandra Menegon, son organisme reste convaincu que l'adoption de ces instruments ju-

ridiques et leur mise en œuvre nationale contribueront à alléger les souffrances des victimes des conflits armés.

Dans le même ordre d'idées, Alessandra Menegon a salué « l'implication de certains honorables députés en vue de promouvoir l'examen, le moment venu d'un autre texte aussi important pour la protection aussi des victimes des conflits armés

que de la mission médicale : il s'agit du texte relatif à la protection et à l'utilisation de l'emblème de la Croix-Rouge ».

Tout en félicitant la RDC pour avoir signé et ratifié un bon nombre de traités de droit international humanitaire, Alessandra Menegon soutient que ces traités n'auront de sens aux yeux des victimes des conflits armés que si des mesures de mise en œuvre y compris législatives sont prises au niveau national. « Et c'est là, honorables députés, que votre rôle est à la fois incontournable et primordial », déclare-t-elle aux députés.

Les activités du CICR en RDC

Organisation neutre, indépendante et impartiale, le CICR a pour mission d'apporter assistance et protection aux victimes des conflits armés et autres situations de violence.

Présent en RDC, depuis plusieurs décennies, le CICR mène plusieurs activités parmi lesquelles la prévention des violences à l'encontre de la population civile; des visites aux personnes privées de liberté, la réunification des familles séparées; l'amélioration des soins de santé, assurer l'accès à l'eau et à un assainissement adéquat.

Aline Nzuzi

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

CONCERTATIONS NATIONALES

Le gouvernement de cohésion jugé inopportun

Des doutes persistent sur la capacité de l'équipe attendue à apporter les solutions aux problèmes des Congolais à moins de deux ans de la présidentielle.

Le temps qui passe réduit l'importance de la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale promis par le chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, au mois d'octobre 2014. L'intérêt d'une pareille initiative demeure uniquement pour les futurs bénéficiaires des postes ministériels et leurs formations politiques. De plus en plus, l'attention de l'opinion est orientée vers l'organisation des élections municipales, urbaines et locales annoncées au début de l'année 2015 alors que la présidentielle est fixée, sauf changement, en décembre 2016. Les sept mois passés dans des tractations politiques ont vidé de sa consistance le bien-fondé de ce gouvernement et des doutes persistent sur sa réelle capacité à apporter les solutions à impacts visibles aux problèmes des Congolais à moins de deux ans de



Des participants aux concertations nationales (Photo Radio Okapi)

la présidentielle. Ainsi, à l'argument de la quête de la cohésion nationale, des observateurs opposent celui du patriotisme qui permettra au pays de gagner du temps en évitant de s'attarder sur

une mise en place qui, du reste, a toujours été boudé par la population.

Selon les Points, les Kinois n'ont jamais acquiescé l'idée d'un gouvernement de cohésion natio-

nale, estimant qu'un simple aménagement technique de l'équipe en place suffirait amplement. Ils ont retenu plusieurs leçons de la triste expérience de la période post-dialogue intercongolais et craignent qu'une équipe éléphantinesque ne viennent détruire les solides fondements posés après des années de dures labeurs. Les Points avait aussi relevé qu'au regard de la constitution, c'est la majorité au pouvoir qui doit former le gouvernement. Aller à l'encontre de cette disposition serait enfreindre la loi fondamentale de la RDC.

Pour des analystes politiques

jointes à cet effet, le respect de la Constitution tant prôné en interne et en international concerne également le respect des mécanismes de mise en place des institutions démocratiques. Le temps écoulé profiterait surtout à la majorité présidentielle qui a remporté les dernières élections législatives sans que cela ne remette en cause les résolutions des concertations nationales.

Au niveau du Trésor public, la mise en place d'un gouvernement de cohésion nationale priverait l'Etat des moyens financiers qui devront être versés aux ministres sortants et entrants à titre d'indemnités de sortie et de frais d'installation sans compter d'innombrables conséquences qui seront causées sur le plan social où des résultats sont toujours attendus. Ne serait-ce pas plus averti de faire des économies en temps et en moyens au profit notamment des prochaines élections qui pointent à l'horizon ?

L'opinion note également que la mise en place dans les entreprises publiques est attendue depuis 2012. Après la mise en place du gouvernement Matata Ponyo, des changements devaient intervenir dans ces entreprises pour apporter du sang neuf dans les équipes dirigeantes. La situation catastrophique de certaines entreprises dont la Société nationale d'Assurances en est la résultante.

Jeannot Kayuba

RDC

Imposition d'un permis de travail pour étranger

Le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) entend, par la carte biométrique, identifier et maîtriser les effectifs des étrangers travaillant à travers le pays.

Tous les étrangers qui travaillent sur le territoire congolais sont astreints à se procurer une carte biométrique émise expressément par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale avec le concours du consortium Semlex-Sage Card. Le ministre Modeste Bahati Lukwebo a livré cette information à la presse le vendredi dernier assurant que cette carte devrait permettre d'identifier et de maîtriser les effectifs des travailleurs étrangers en RDC. Après la mise en place des tribunaux de travail à Kinshasa et à Lubumbashi censés prendre en charge les affaires relatives au droit du travail, le ministère entend, cette fois-ci, assainir le secteur en identifiant tous les prestataires étrangers disséminés dans le pays.

Le permis de travail pour étrangers qui existait jusque-là était non seulement falsifiable mais aussi semblait ne pas répondre aux normes et aux attentes du ministère en matière de maîtrise de l'effectif des travailleurs étrangers. C'est compte tenu de toutes ces faiblesses que le gouvernement vient de décider d'imposer cette nouvelle carte biométrique qui n'est autre que la version améliorée de l'ancienne. L'on croit savoir que ce processus pourra avoir une incidence positive sur les recettes de l'Etat dès lors que tous les étrangers œuvrant légalement en RDC sont dorénavant listés comme contribuables au Trésor public. À noter que ladite carte est payante (son coût non encore révélé dépendrait, selon des sources, du secteur d'activité dans lequel est engagé le travailleur). Elle a une validité de deux ans.

Alain Diasso






Belle et douce
Maman
i Dove you

Dove prend soin de nos mamans au quotidien, courageuses, patientes et dévouées toute l'année, voici l'occasion de les célébrer. Dove rend hommage à toutes les mamans et sublime leur beauté avec douceur et volupté. Pour une peau nourrie en profondeur et un bien être sans égal, offrez Dove à votre maman !

Découvrez aussi la nouvelle crème Surgras Dove et la nouvelle gamme à base de karité et de pierre d'alun !



GRAND ÉCRAN

La RDC faiblement représentée au Festimaj

Mwiji, fiction de l'université d'été cinéma de Lubumbashi, est le seul film congolais présent à la 11e édition du festival de films d'écoles auquel prennent part plus de quarante pays sur les cinq continents du 28 mai au 28 juin.

Sélectionné dans la catégorie « Jeunes réalisateurs », la réalisation lushoise a tout de même l'avantage de figurer au nombre de soixante-treize films choisis sur les deux cent cinquante-trois reçus par l'organisation du Festimaj. Mwiji figure donc parmi les privilégiés qui ont bénéficié de l'avis favorable du comité de sélection dirigé par le réalisateur Pierre Datry. Plus de cent lieux de diffusion sont répertoriés dans la quarantaine des pays participants à cette édition où le Festimaj fête son 10e anniversaire. En RDC deux provinces assureront le relais de Festimaj, à savoir le Katanga et le Bas-Congo. Dans la première, les projections sont prévues du 11 au 14 juin et le 28 juin à l'Alliance franco-congolaise. Et, dans la seconde, en plus des projections organisées du 28 mai au 26 juin dans les locaux de la chaîne de télévision éducative et culturelle Global kongo vision TV (GKV TV) et à l'Institut Loma II, il est prévu une diffusion sur le petit écran. Entendu comme le plus grand cinéma du monde avec sa programmation étendue sur les cinq continents,



L'affiche de la 11e édition de Festimaj

le festival se réjouit d'avoir pour président du jury le cinéaste et écrivain iranien, Saeed Nouri, pour cette occasion spéciale. Et le président du jury d'affirmer : « Saeed Nouri fait partie de ces cinéastes et artistes emblématiques de Festimaj. Saeed Nouri est un peu un enfant du festival et c'est donc avec joie que nous lui avons demandé d'être président du jury pour souffler avec nous les dix bougies du festival ». En outre, du point de vue de l'organisation, « plus qu'un festival », les rendez-vous annuels de Festimaj sont désormais vécu tel « des aventures

professionnels qui encadrent les jeunes dans des conditions parfois difficiles et dans des délais souvent courts ». L'événement sera célébré dans le Rhône, à Meyzieu, lieu de naissance de Festimaj, où les dix ans se fêteront en dix films du 12 au 14 juin à Ciné-Meyzieu. Deux autres moments forts sont prévus dans l'agenda dont la projection en avant-première en France pour Festimaj du film de Saeed Nouri Pour Shéhérazade le 13 juin à 20h au Ciné-Meyzieu (69) suivie d'une rencontre avec le cinéaste et d'un rendez-vous musical, dédicace de ses romans (Farsi) et dégustation en partenariat avec

« Saeed Nouri fait partie de ces cinéastes et artistes emblématiques de Festimaj. Saeed Nouri est un peu un enfant du festival et c'est donc avec joie que nous lui avons demandé d'être président du jury pour souffler avec nous les dix bougies du festival ».

cinématographiques, des rencontres, des amitiés ».

La Rencontre des opérateurs culturels du Kasai-Occidental et GKV TV font partie des coorganisateur de Festimaj répandus à travers le monde. Les jeunes réalisateurs, comédiens, scénaristes... qui participent à l'aventure annuelle sont âgés entre 4 et 30 ans. Alors qu'il s'apprête à souffler ses dix bougies, Festimaj ne peut s'empêcher de souligner l'importance de leur apport tout autant que celui « des professeurs et

l'ACFI (association culturelle franco-iranienne de Lyon). Mais il ya également la clôture d'entrée libre qu'abritera la mairie de la Flocellière le 28 juin. Il y est annoncé « une projection unique cinéma en plein air dans les jardins de la mairie, en partenariat avec Familles rurales et La Boulite association du patrimoine ». Tous les renseignements détaillés sur le programme de Festimaj dans le monde sont à consulter sur www.festimaj.fr

Nioni Masela

CAN U20 SÉNÉGAL 2015

La RDC écartée de la course par le Malawi

Les Léopards juniors de la RDC ne participeront pas à la phase finale de la 13e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue du 8 au 22 mars 2015 au Sénégal, compétition qualificative pour la Coupe du monde de la catégorie du 30 mai au 20 juin 2015 en Nouvelle Zélande.

Après une égalité inespérée d'un but partout au match aller à Blantyre, la sélection nationale de moins de vingt ans a été battue, le 23 mai, au stade Tata-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove de Kinshasa, par les jeunes Flames du Malawi sur la marque de zéro but à deux, au match retour du deuxième tour éliminatoire de cette compétition. Les jeunes joueurs du sélectionneur Otis N'Goma, assisté de Jean-Claude Mukanya et de Makenga, ont encaissé les deux buts de la victoire malawite en première période, par Matthias Nyirenda à la 12e minute et par Chawanangwa Kawongo à la 41e minute. Un match nul de zéro but partout aurait suffi pour la qualification de la RDC.

La jeune sélection congolaise a difficilement abordé la rencontre, multipliant des fautes qui montraient le problème de cohésion au sein de l'équipe montée à la hâte pour cette double confrontation avec le Malawi. En effet, l'on rappelle que le staff technique national des Léopards Juniors a été nommé par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) à moins de deux semaines du match aller. Et c'est moins d'une semaine que les jeunes ont été regroupés ça et là, Otis Ngoma usant de sa dextérité pour mettre en place un programme d'urgence d'une préparation de quelques jours. Déjà avant le match aller, Otis Ngoma faisait voir : "Nous allons jouer contre une équipe qui a déjà eu plusieurs matches amicaux et deux contre le Botswana. Alors que nous, c'est un arsenal des individualités qui viennent de partout et qui ne sont pas préparées". Le résultat d'égalité à Blantyre tenait littéralement d'un exploit face à une équipe de Malawi, non seulement joueuse, mais également bien plus pré-



Otis N'Goma (de dos) et Jean-Claude Mukanya face aux Léopards juniors

parée et ayant des ambitions précises dans cette compétition. Mais la réalité du manque de préparation déjà mentionnée par Otis N'Goma a vite rattrapée la jeune sélection congolaise au match retour. Et ce dernier a déclaré sur son compte facebook au soir de l'élimination congolaise : "Je

suis triste ce soir, pour mon pays, mes joueurs, mon staff..., pour tous les Congolais qui vivent au fond d'eux mêmes le football ; j'ai beaucoup de choses à regretter mais trop de paramètres ont fait cette non-qualification. Merci à tous de nous avoir soutenu, d'avoir cru en nous...Le long travail de la

formation doit continuer". Comme quoi, la Fécofa doit mobiliser encore plus d'efforts pour l'essor du football des jeunes au pays. L'on note par exemple qu'il n'existe pas de championnat national de football des jeunes. On devrait s'y atteler.

Martin Enyimo

AGRICULTURE

Des acteurs échangent sur les moyens de promouvoir le potentiel agricole national

Une table ronde axée sur la promotion de l'agriculture au Congo s'est tenue le 23 mai dans la salle de conférence de la Chambre de commerce, structure organisatrice de l'activité en partenariat avec l'Ong française AGM (Afrique grenier du monde)

Il s'est agi pour les acteurs du domaine, dont Jean Fulgence Mouangou, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage et Charlotte Libog, présidente d'AGM (ONG française qui joue le rôle d'accompagnateur et de facilitateur dans la recherche de partenariat et de financement de projets agricoles), de voir comment promouvoir le potentiel agricole et booster l'agriculture du pays.

Seulement 4% des sols congolais mécanisables sont utilisés

Il ressort des débats que le Congo dispose d'un potentiel agricole important qui n'est malheureusement pas exploité. Sur 100% de terres mécanisables qu'il possède 4% seulement sont utilisées. L'agriculture se pratique encore avec du matériel archaïque (houe, machette...). La production étant faible le pays importe à 85% les produits alimentaires. Comme dans d'autres pays d'Afrique, l'agriculture congolaise est confrontée à plusieurs difficultés : déficit en per-

sonnel et en matériel, manque de formation adéquate, difficultés d'accès aux financements et à la terre, absence d'une bonne politique agricole...

« Nous élaborons des projets, nous prenons des initiatives mais il nous manque de soutien. Les institutions financières de la place ne veulent pas nous accorder des crédits. Au niveau de Pointe-Noire, les terres qui servaient aux agriculteurs ont été récupérées par les propriétaires fonciers qui les ont vendus », a déploré André Miékoutima, agriculteur dans le village Mongo-Tandou (département du Kouilou). Celui-ci a été soutenu par Wilfrid Koutiki évoluant dans l'agropastoral dans le domaine d'Agri-congo : « L'agriculture et l'élevage vont mal dans le pays. Les fonds qui nous sont destinés vont dans les poches de ceux qui ont déjà les moyens et aucun centime n'arrive chez le petit agriculteur. Il faut une réelle volonté politique pour changer les choses », a-t-il dit. Du côté de l'agroalimentaire, les choses ont du mal aussi à se mettre en place. Pour Marcelline Koutatouka, agronome, experte en agroalimentaire, il n'existe pas réellement un secteur agroalimentaire au Congo. L'agroalimentaire artisanal qui se met timidement en place rencontre

aussi des difficultés en matière d'équipement, d'emballage et de formation. Il se pose aussi le problème de certification comme l'a mentionné Marcelline Koutatouka : « Nous fournissons beaucoup d'efforts pour transformer les produits et les faire connaître malgré nos maigres moyens mais la population préfère acheter ceux venant d'ailleurs. C'est peut être parce que nos produits ne se font pas selon les normes internationales. Mais nous n'avons pas de moyens pour les certifier. » Certes que l'agriculture congolaise est confrontée à plusieurs difficultés mais, a indiqué Jean Fulgence Mouangou, elle est en cours de modernisation. Pour lui, la volonté politique de soutenir les agriculteurs y est puisque des programmes destinés à développer l'économie du pays ainsi que le secteur agricole ont été mis en place. On peut citer : le DSCERP (Document de stratégie pour la croissance, l'emploi et la réduction de la pauvreté), le PDARP (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales) et le FSA (Fonds de soutien à l'agriculture) qui, comme la formation, est en cours de restructuration. « L'agriculture est considérée comme la base de l'industrialisation du pays dans le DSCERP », a-t-il dit. Pour ce qui

est de l'accès à la terre, il a informé que la zone d'emprise de la nationale n°1 a été retenue.

Quels projets ?

Parmi les projets destinés à redynamiser le secteur de l'agriculture figure aussi le Pronar (projet national d'afforestation) qui offre des opportunités aux petits agriculteurs ayant la possibilité de présenter des projets bien spécifiques. Il s'agit, a précisé Mankessi du Pronar, des projets agroforestiers (avec association de cultures). Pour pallier les difficultés et booster le secteur de l'agriculture, les participants ont suggéré : la mise en place des chambres froides positives pour la conservation des produits, faciliter l'accès à la terre, refonder et professionnaliser les métiers de l'agriculture, faciliter l'accès aux crédits, doter les agriculteurs de matériel adéquat, réhabiliter plus de pistes agricoles, structurer les marchés, l'organisation des agriculteurs en groupement. Par ailleurs, Jean Fulgence Mouangou a exhorté les agriculteurs à la bonne gestion du matériel mis à leur disposition (tracteurs, chambre froides positives et autres) pour une meilleure production, à prendre en compte les compétences locales.

Des stratégies pour avancer

Pour Charlotte Libog, il faut redonner de la valeur aux petits producteurs qui a un rôle important à jouer dans la relance de l'agriculture. La présidente de l'AGM a évoqué la nécessité de consommer les produits locaux et encouragé les agriculteurs à avoir une vision à long terme. Pour elle, ceux-ci devraient aussi s'intéresser à l'agroécologie et se constituer en réseau en vue de bénéficier de plus d'appui. L'AGM entend jouer son rôle de facilitateur dans la recherche de partenariat et de financement pour aider les agriculteurs à la réalisation des projets à court et moyen terme. Elle entend aussi contribuer à rendre leurs produits visibles via internet pour des achats directs et sans intermédiaires. Pour ce qui est des financements, la micro finance Microcom, a informé son responsable commercial, est en train de mettre en place un crédit destiné aux agriculteurs pour leur permettre de régler certains problèmes internes. Plusieurs autres projets pouvant contribuer à la promotion de l'agriculture au Congo ont été présentés (énergie solaire, construction de tracteurs sur place...).

Lucie Prisca Condhet

Le Festival de la biodiversité lancé en trombe

La représentation de la pièce de théâtre "Le cri de la forêt" par le Théâtre de l'environnement précédé d'activités éducatives et pédagogiques à l'endroit des enfants a lancé officiellement, le 22 mai, à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, le festival organisé pour sensibiliser la population à la préservation de la biodiversité

Le Festival de la biodiversité a ouvert avec l'adresse de Franck Patillot, directeur de l'Institut français du Congo, qui a souligné son importance dans le monde et qui subit sans cesse, du fait des hommes, des dommages de toutes sortes. Un point de vue défendu aussi par Sophie Pourcel, de l'ONG Rénatura, l'un des organisateurs de la manifestation. Elle a présenté l'intérêt de la conservation de la biodiversité, invitant la population à s'impliquer davantage dans la lutte contre sa destruction. Au nom du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Alexis Minga, son conseiller, a souligné les efforts du gouvernement visant la protection des espèces animales et végétales par des actions multiples. « L'exploitation du bois, le braconnage de la faune, la mauvaise pratique de la pêche et l'urbanisation



Une scène de la pièce « Le cri de la forêt » (© Adiac).

non planifiée mettent à mal la survie de la biodiversité », a-t-il rappelé. Jean-Michel Dziengué, animateur environnemental, a présenté une conférence intitulée « Préservation de la biodiversité et implication de la population locale », et Abel Gousseine, maître en lettres modernes, « Éduquer les pygmées dans leur habitat naturel, c'est préserver les forêts du Congo », appelant le public à s'impliquer

sans réserve dans la protection de l'environnement. En effet, la perte de la diversité biologique par la destruction des habitats, la surexploitation des forêts, la pollution et l'introduction néfaste de plantes et d'animaux sont autant de dangers pour les espèces. La pièce de théâtre, en lien avec la biodiversité, jouée par les élèves de l'école privée La Nouvelle Pépinière a clôturé les activités matinales.

L'après-midi a été studieuse et réservée aux activités enfantines avec un conte sur les tortues marines, une sensibilisation sur la mangrove par Rénatura, un atelier d'écriture par Robinson Solo, une projection et des jeux pédagogiques : des activités interactives pour susciter l'implication dès le plus jeune âge des enfants et éviter les impacts environnementaux.

En soirée, la pièce de théâtre Le

cri de la forêt, d'après un texte d'Henri Djombo et Osée Colins Koagne, mise en scène par ce dernier, a été présentée au public. Dans le village de Mbala, le chef Kamona règne en maître et utilise ses administrés pour abattre les arbres et vendre le bois de chauffe. Il empoche tous les revenus. Bien que l'État multiplie les rappels à l'ordre en se servant de la législation en vigueur, il n'obtempère pas, allant jusqu'à humilier le garde-forestier en mission dans la contrée.

Pour restaurer son autorité bafouée, l'État destitue le chef mégalomane, qui est traîné par la suite devant les tribunaux. Après sa mésaventure, il fait son mea culpa et promet de ne plus se comporter en bourreau de la nature, contemplant avec admiration les effets positifs du programme de reboisement et d'afforestation.

Spectacle passionnant et captivant, cette pièce est un plaidoyer pour un monde juste où la cohabitation harmonieuse de tous les règnes est souhaitée. À travers le mélodrame de Kamona, le public se regarde comme dans un miroir, en victime et bourreau. Le cri de la forêt est un appel à une gestion durable et responsable des forêts.

Hervé Brice Mampouya

CLUB 2002-PUR

«L'émergence du Congo exige un changement de mentalité de sa population», estime Bienvenu Hondolo

Bienvenu Hondolo, nouveau membre du bureau politique du Parti pour l'unité et la République, Club 2002-PUR, s'est ainsi exprimé le 21 mai à l'occasion de l'interview qu'il a bien voulu accorder aux Dépêches de Brazzaville.

«Pour une meilleure consolidation du processus démocratique et de la concorde nationale en République du Congo, un changement de mentalités aboutissant à une nouvelle république, plus juste et plus pacifique, est nécessaire sur tous les plans afin que le pays avance plus vite et soit émergent d'ici 2025», a répondu Bienvenu Hondolo aux questions de la presse. Il a expliqué les raisons de son at-



Bienvenu Hondolo

tachement au Club 2002-PUR par la critique objective et l'autocritique admises au sein du parti, le devoir des dirigeants d'informer régulièrement les militants sur la vie du parti, la liberté d'expression et d'opinion, le débat contradictoire, des repères qui le caractérisent. «Notre parti est national et plein d'avenir, je suis le pionnier politique de Jacques Mouanda Mpassi, un co-fondateur du Club 2002-PUR décédé le 5 décembre 2009, qui fut un homme politique de foi, de générosité. Je poursuivrai le combat et l'idéal politique qu'il a prônés», a-t-il déclaré.

Clôturant son propos, Bienvenu Hondolo a chaleureusement félicité plusieurs dirigeants du parti, notamment César Wilfrid

N'Guesso, président fondateur et président du conseil de surveillance du Club 2002-PUR, et Juste Moundelé, secrétaire général chargé de la vie du parti. «Toutes les couches sociales se retrouvent dans le Club 2002-PUR : ses engagements sont basés sur la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, la lutte contre toutes les discriminations, la promotion de la femme et des jeunes», a-t-il conclu.

Bienvenu Hondolo est devenu membre du bureau politique du Club 2002-PUR à l'issue du premier congrès extraordinaire tenu du 16 au 17 mai dernier à Brazzaville sur le thème : «L'avenir en marche pour une nouvelle République avec Denis Sassou N'Guesso».

Séverin Ibara

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La police dotée de cinquante motos

La cérémonie de remise s'est déroulée le 23 mai et le geste a été effectué par le maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo.



Les nouveaux équipements de la police

Pour expliquer l'importance de cet équipement, Roland Bouiti Viaudo a rappelé que l'urbanisation accélérée de Pointe-Noire avait engendré la saturation des voies publiques, avec l'augmentation du parc automobile et de la population. Cette situation nécessite une gestion plus fine de la voie publique en dotant les services de police des équipements appropriés.

«Le 12 août 2010, le conseil départemental et municipal a mis des motos d'escorte et d'intervention à la disposition de la police des départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Aujourd'hui, l'assemblée locale sortante, suite à l'inscription dans son budget 2013 d'une ligne d'investissement, a acquis cinquante motos, vingt-cinq pour les interventions et vingt-cinq autres pour les escortes», a-t-il précisé.

Les autorités nationales et départementales de la police ont souhaité qu'il soit fait bon usage de ces motos, pour l'intérêt et le bienfait des populations de Pointe-Noire et du Kouilou. «Au nom de la corporation policière, du commandement et en mon nom personnel, je tiens à remercier le préfet et le maire pour l'intérêt qu'ils accordent à la sécurité routière à Pointe-Noire et au Kouilou», a déclaré Jean-François Ndenquet. La cérémonie a connu la présence du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

Séverin Ibara

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Le préfet poursuit la visite des différentes unités

Fidèle Dimou, préfet du département du Kouilou, s'est rendu sur les sites du projet Sintoukola Potash, dans le district de Madingo-Kayes, et de la société Ciments de l'Afrique (Cimaf), à Hinda, respectivement les 22 et 23 mai, pour constater l'état d'avancement des travaux de construction des unités de production.



Fidèle Dimou et le géologue Ken de Sintoukola Potash pendant la visite du camp Koutou la phase de construction. «L'ingénierie est pratiquement bouclée.

Dans le village de Koutou, situé dans le district de Madingo-Kayes, à environ soixante kilomètres de Pointe-Noire, le préfet du Kouilou a été accueilli à la base-vie du projet Sintoukola Potash. Guidé par les agents de la société, il a visité les installations du camp : les tentes modernes équipées de climatiseurs, le château d'eau, les sanitaires, l'infirmerie, la banque, le centre communautaire, lieu d'échanges entre le personnel de la société et la population. «Les activités tournent actuellement au ralenti car la société est en attente du permis d'exploitation que va délivrer le ministère des Mines et de la Géologie pour lancer effectivement la mine. La société a obtenu le permis de recherche en 2008 et la licence d'exploration en 2009 sur 1 436,5 km² et a pu forer 47 puits dans les villages de Nkola, Yanika, Ndongou, etc.», a précisé le géologue Ken Wheeler, directeur gé-

néral de la société, pendant la visite des équipements. Selon l'étude de préféabilité de Kola, le projet Sintoukola Potash prévoit une production annuelle de 2 millions de tonnes de potasse à l'horizon 2018 grâce à l'exploitation minière souterraine conventionnelle à une profondeur moyenne de 270 mètres. Le minerai exploité sera transporté sur 36 km via un convoyeur terrestre vers une usine de traitement située sur la côte. Le produit final sera ensuite transbordé par une jetée de 750 mètres. Le projet a une durée de vie estimée à 23 ans. À Makola, à 27 km de Pointe-Noire, dans le district de Hinda, Fidèle Dimou est allé s'enquérir de l'avancement de la cimenterie Cimaf qui, deux mois après la pose de la première pierre par le président de la République, a lancé les travaux qui se déroulent en trois phases : la phase d'ingénierie, la phase de fabrication et d'expédition du matériel et

la phase de construction. «L'ingénierie est pratiquement bouclée. Quant aux équipements, ils sont actuellement en fabrication et leur réception est prévue courant juin. Les travaux de construction ont commencé avec le premier bâtiment annexe. Aujourd'hui, près de 70 personnes travaillent sur le chantier et d'ici à fin juin, les effectifs vont augmenter. Nous nous attelons à tenir les délais prévus pour qu'en août 2015 sorte de nos installations le premier sac de ciment Cimaf», a indiqué Omar Mehdioui, chef du projet. La cimenterie de Makola, construite sur un site de deux hectares, prévoit une production annuelle de 500 000 tonnes. Elle va générer pour sa construction près de 1 200 emplois directs et indirects. La société marocaine Cimaf, filiale d'Addoha, groupe immobilier marocain, a investi 20 milliards FCFA pour la construction de la cimenterie de Makola.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Quand les insanités discréditent internet

Ce terme d'origine américaine, dérive du concept «internetting» qui peut vouloir dire en français «interconnecter des réseaux», dont la première utilisation documentée remonte à octobre 1972 par Robert E. Kahn. Et à l'origine, selon les écrits de Vinton «Vint» Gray Cert, dit Vint Cert, l'un des pères fondateurs d'internet, cet outil de communication ne s'ouvrait pas à la perversion que l'on constate aujourd'hui. Internet, aujourd'hui, devient une source d'information très dangereuse, propre à déverser dans l'opinion des insanités de toute sorte.

Du coup, l'opinion populaire a tort de penser que la montée fulgurante de la chose internet, ce que d'aucuns nommeraient «internisation», serait la preuve d'une source d'informations fiable. Car tout le monde, jeunes comme vieux, femmes comme hommes, intellectuels à travers des structures socialisées ou individualisées de tout bord, s'est précipité pour avoir internet chez soi, semble-t-il pour être mieux informé sur l'actualité sous-régionale, régionale, nationale et internationale. Ironie du sort, internet ne nous donne pas que de l'information vraie. Les données sont de plus en plus truquées, faussées, montées à des fins de plusieurs natures. Autrement dit, il y a trop de mascarades dans les données et les informations émanant d'internet.

Il n'est pas rare de lire sur internet des vérités de toutes sortes sur des conflits opposant tel pays à un autre, sur des controverses et antagonismes alignant tels pays aux autres, qui sont pour la plupart des rumeurs, des désinformations, des hallucinations, des fantaisies, des mensonges et des grossièretés. Et sans honte aucune, certains vont jusqu'à mettre au point des illustrations et portraits trompeurs que des esprits naïfs peuvent considérer comme des réalités.

Oui, internet devient une exigence technologique, car avec lui on peut se connecter à tous les coins du monde entier, mais il y a nécessité d'une éducation à internet, puisque les plaintes fusent de partout sur le fait que cet outil déverse de plus en plus d'insanités. Cet outil a tendance à développer à l'heure actuelle plus d'inconvénients que d'avantages. Et les plus remarquables inconvénients sont l'anonymat et la difficulté de contrôle pour garantir les données et informations reçues. Car n'importe qui peut se cacher derrière n'importe quel pseudonyme. D'où l'intérêt de découvrir petit à petit son interlocuteur pour savoir où est la vérité, où est le mensonge, où est le camouflage flatteur, où est la description embellie, et à l'inverse où est la perle mal décrite.

Pourquoi nous, qui savons qu'internet risque de nous mentir, avons encore la bêtise de prendre pour vrai le contenu de tout ce qui sort d'internet ? Sur internet, tous les alliages mensongers sont possibles, on peut prendre la tête de quelqu'un en Asie et la coller sur le corps d'une personne se trouvant en Afrique et vice-versa. C'est un véritable outil de manipulation des consciences humaines. On a vu sur internet le président X donnant un coup de poing au président Y : les esprits avertis voient dans cette image un montage humain, par contre les esprits naïfs croient que c'est la vérité. Des sites pornographiques de tous genres sont servis aux mineurs. Dans ce cas, internet n'est pas loin d'être un véritable destructeur de l'éducation parentale que reçoivent les enfants. Le risque est bien présent de faire de mauvaises rencontres, telles que mafias, adultères, terroristes, et bien d'autres.

Et pourtant au centre de ce que nous venons de décrier est la conscience humaine, car c'est avant tout l'homme qui envoie des données sur internet. Ces données peuvent être dès le départ fausses ou justes, surtout lorsqu'elles visent à discréditer ou à valoriser. D'où la nécessité d'une éducation à internet qui s'impose à nous. Et surtout éviter ce que d'aucuns appelleraient «obsession internet», coûte que coûte être devant l'ordinateur en train de naviguer à vue.

Faustin Akono

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Pointe-Noire aura bientôt son schéma directeur

Cette mission a été confiée au cabinet Keios développement consulting. Son contrat de prestation a été présenté à Roland Bouiti Viaudo, maire de la ville, lors d'une réunion, tenue dans la ville, le 23 mai, avec une délégation du Projet eau électricité du développement urbain (Peedu), conduite par Maurice Bouesso, coordonateur dudit projet.

À Pointe-Noire, Maurice Bouesso a été porteur d'une bonne nouvelle. Il a présenté au maire de la ville, le contrat qui va permettre au cabinet Keios d'élaborer le schéma directeur de la ville océane. «Cela est une bonne chose, et par là je demande au cabinet Keios de faire de telle sorte que ce schéma directeur prenne en compte de l'existence du port et de la mer. Et voir aussi l'implantation réelle des quartiers et des structures sociales, mais surtout de voir comment faire pour que les quartiers soient pourvus», a suggéré Roland Bouiti Viaudo.

En effet, le gouvernement congolais a, dans le cadre du développement du milieu urbain, pris l'option d'actualiser le schéma directeur d'urbanisme des deux grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, tout cela en conformité avec le schéma nationale d'aménagement du territoire qui est déjà élaboré au niveau du pays. Il y a quelques jours à Brazzaville, en présence du ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Maurice Bouesso, coordonateur du peedu signait avec l'architecte et managing director de Keios Development Consulting, Raffael Gorjux, un



Présentation du schéma directeur de Pointe-Noire

accord d'actualisation des schémas directeurs d'urbanisme des deux villes.

À cet effet, le Peedu a été mandaté de procéder à la sélection des firmes qui devraient réaliser ces études. Après appel d'offre international, le cabinet Keios développement consulting, de nationalité italienne a été retenue pour réaliser ce projet. Pour ce qui concerne Pointe-Noire, il faut reconnaître que le schéma directeur de l'urbanisme de la ville océane date de 1982. Ce schéma ne répond plus car la croissance démographique de la ville a dépassé les capacités de planification. Le

manque de maîtrise foncière a été également un grand facteur de développement des quartiers illicites sans plan d'urbanisme. D'où l'importance de ce nouveau schéma directeur.

Ce projet ressemble à une bonne note musicale qui résonne dans les oreilles des autorités ponténégrines. Ce document va leur permettre d'orienter le développement urbain en fonction des exigences d'aménagement du territoire, de faire face aux enjeux démographiques, environnementaux et économiques.

Prosper Mabonzo

BASKETBALL

Un nouveau bureau exécutif à la tête de la ligue

Christian Hermann Boungou a été porté à la tête de ce nouveau bureau, qui a été mis en place au cours d'une assemblée générale électorale qui s'est tenue le 21 mai dans la salle de conférence du complexe sportif de Pointe-Noire.

Outre ce nouveau bureau composé de douze membres, en majorité jeunes, une commission de contrôle et de vérification de trois membres a également été mise en place. En dépit des tensions que connaît la ligue depuis un certain temps, les élections, dirigées par Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique de Pointe-Noire, assisté de Joël Syster Obaya, premier vice-président de la Fédération nationale de basket, se sont déroulées dans un climat apaisé.

Christian Hermann Boungou, qui occupait le poste de premier vice-président dans l'ancien bureau exécutif, va dorénavant (président), Jean-Claude Bitsou,

Omega Carel Yok et Régis Pempellot.

Cette assemblée électorale, très attendue, est arrivée à point nommé pour que cessent les querelles intestines qui rongent le milieu du basketball ponténégrin. «Les élections se sont bien déroulées malgré les soucis d'avant. Nous sommes contents parce que c'est la jeunesse qui prend les rênes. Nous sommes jeunes, encore forts, et nous voulons travailler. Ces élections étaient nécessaires, il fallait un nouveau bureau parce que l'ancien ne travaillait plus», a confié Landry Mbay Pandi, ancien Diable rouge. En effet, les basketteurs accusaient l'ancien bureau de briller par une léthargie qui a déstabilisé la ligue et entraîné des tensions au sein de la ligue. «Nous venons de fermer une page et d'en ouvrir une autre», a dit le président de la ligue avant d'exhorter l'assemblée à œuvrer pour la paix afin qu'il n'y ait «plus jamais de climat de querelles dans la ligue». S'adressant

aux candidats malheureux, il a déclaré : «Nous avons été des adversaires, mais nous ne sommes pas des ennemis ; la porte est ouverte.» Rappelant la construction du complexe sportif de Kintélé, qu'il a qualifié «d'eldorado du sport africain», il a invité les basketteurs à plus d'ardeur dans le travail et à se préparer pour les Jeux africains.

Clôturant l'assemblée, le directeur départemental des Sports a invité la ligue à préserver l'unité. «Plus de querelles dans la ligue, il faut aller de l'avant. Vous êtes là pour faire et non pour être», a-t-il commenté.

Quant au conseil départemental de la ligue, Joseph Ndinga Biangou a indiqué qu'il serait mis en place dans les jours qui viennent par les responsables des clubs. Notons que Pointe-Noire compte actuellement cinq clubs de basket : BBS, CPGOS, Cheminot, TOBB, JSK.

Lucie Prisca Condhet

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE 1

Mission suicide pour Nico nicoyé à la phase retour

La principale bataille de l'équipe, lors de la seconde manche de la compétition, est de sortir de la zone de relégation pour échapper à la division inférieure. Difficile mais pas impossible

Nico nicoyé aura du pain sur la planche lors de la phase retour du championnat national d'élite 1. L'équipe aura intérêt à mouiller davantage le maillot pour éviter le pire : la relégation en division inférieure. Depuis le début de l'actuelle saison, en effet, Nico nicoyé n'a réalisé qu'un seul exploit qui n'est autre que sa victoire, le 16 mars dernier, face à l'Association sportive ponténégrine (ASP) 1-0 lors de la 5ème journée de la compétition. Une victoire obtenue dans la douleur puisque la commission de discipline de la Fédération congolaise de football a failli la lui arracher pour une amende qui n'aurait pas été payée. Le problème était tranché, Nico nicoyé a obtenu gain de cause, sa victoire a été reconnue. Un soulagement pour l'équipe qui mettait ainsi fin, de manière officielle, à une série de 13 matchs sans victoires.

Les deux matchs nuls de zéro partout devant Saint Michel de Ouéné et Tongo FC, par ailleurs, ont redonné l'espoir à l'équipe. D'autant plus que les deux points arrachés, additionnés aux trois points obtenus suite à la victoire devant l'ASP ont permis à l'équipe de totaliser 5 points. Le nombre de défaites a lourdement pesé sur la balance. Nico nicoyé a perdu, tour à tour, face à Inter club 0-1, V.



L'une des rencontres de Nico nicoyé

club 0-2, Jeunesse Sportive de Talangai 1-2, FC Kondzo 1-3, Diables noirs 0-3, AS Cheminots 0-1, Étoile du Congo 0-1. La liste des défaites n'est pas exhaustive. Mais la plus lourde est celle essuyée face à Cara, le 22 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les Aiglons ont volé à hauteur de 4-0 face à Nico nicoyé alors que l'équipe perdante a développé un jeu pouvant lui permettre de tenir tête. Malheureusement pour elle, l'expérience de Cara a fait la différence. Ce résultat a donc maintenu le club Pointe-Noire à la der-

nière place du classement avec 5 points, une victoire, deux matchs nuls, pour l'heure.

Ce qui reste à faire...

Nico nicoyé figure parmi les clubs qui ont passé près d'une décennie ou plus, en première division. Descendre en division inférieure à l'issue de la saison en cours serait donc un gros échec. Pour ce faire, la période de trêve, en attendant la manche retour, devrait être une occasion pour le staff technique de peaufiner les réglages techniques, de redynamiser l'effectif,

de redoubler le travail au niveau des compartiments qui n'ont pas tenu le coup. Car l'attaque notamment n'a inscrit que six buts et la défense en a encaissé près de 23. Remonter la pente lors de la phase retour est une urgence. Les techniciens du club sont en mesure de le faire, les joueurs aussi. Les conditions doivent être créées pour sortir l'équipe du gouffre. Au cas contraire, c'est le pire qui arrivera.

Rappel

La saison écoulée, Nico nicoyé a

terminé sa course à la 7ème place du classement du championnat national avec 50 points devant notamment l'Étoile du Congo. L'équipe a inscrit 40 buts en 34 matchs. Elle a enregistré 14 victoires, 8 matchs nuls contre 12 défaites. On attend de voir si l'équipe relèvera le défi de se maintenir en première division. Car, les équipes qui battent leur plein en division inférieure ont des yeux rivés sur la ligue 1. La bataille sera âprement disputée le ballon étant rond pour tout le monde.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Quelle politique de défense pour la France ?

Le débat qui s'est instauré en France ces derniers jours à propos du budget de la défense n'est que le prologue d'une mise à plat des dépenses publiques qui s'annonce douloureuse dans la mesure où elle concerne l'un des éléments clés de la souveraineté nationale. Le fait qu'il ait pris une tournure publique alors que jusqu'à présent il restait limité au petit cercle d'experts astreints au silence montre que l'urgence est plus grande qu'on ne l'imaginait jusqu'à présent. Il appelle donc une réflexion de fond, non seulement de la part des autorités françaises, mais aussi de la part de leurs partenaires extérieurs, africains et autres, qui tôt ou tard se trouveront directement concernés par les choix budgétaires opérés au plus haut niveau de l'État.

En optant pour la dissuasion nucléaire comme elle le fit lorsque le général de Gaulle présidait à ses destinées, la France a sauvé indiscutablement le statut de grande puissance que lui avait valu la victoire des Alliés sur les Allemands en 1944. Mais elle a du même coup ini-

tié le processus qui handicape de plus en plus lourdement le système de défense et de sécurité mis en place pour assurer sa prééminence en Europe.

Le maintien à niveau des forces nucléaires destinées à contrer des menaces devenues virtuelles s'avère, en effet, incompatible avec l'entretien de forces classiques qui, elles, sont de plus en plus confrontées à des conflits bien réels, sur le sol africain notamment. Compréhensible à l'époque de la « guerre froide » lorsqu'existait effectivement un risque de confrontation direct entre le bloc communiste et les pays occidentaux, l'équation de départ est devenue proprement ingérable au fil des décennies.

Même si la « grande muette » ne le dit pas ouvertement, la réduction continue des moyens financiers qui lui sont affectés par l'État conduit aujourd'hui ses unités les plus opérationnelles au bord du gouffre. Cela alors que le même État exige d'elle des performances sans cesse accrues afin de répondre aux appels pressants de ses alliés tels que le

Mali ou la Centrafrique, afin de lutter contre les trafics en tout genre qui se développent dans les zones de non-droit comme la région sahélo-saharienne, afin aussi et probablement de plus en plus de combattre la piraterie qui se développe dans l'océan Indien ou le golfe de Guinée.

Résultat de ce glissement continu vers l'abîme : les plus hauts gradés de l'armée française se déclarent maintenant prêts à démissionner de leurs fonctions si le gouvernement ne fait pas machine arrière. Du jamais vu dans un monde où le silence, la discrétion, la retenue sont toujours perçus comme des vertus cardinales !

Il revient, bien sûr, aux dirigeants politiques français et aux chefs militaires qu'ils commandent de trancher le nœud gordien qui s'est noué au fil des ans et qui menace aujourd'hui les capacités militaires du pays. Mais la pire erreur que les uns comme les autres pourraient commettre serait de tenir à l'écart d'un tel débat leurs alliés et partenaires africains. Si, en effet, l'on peut dou-

ter que les armes nucléaires permettent à la France de se maintenir à l'avenir dans le très petit cercle des grandes puissances, il ne fait aucun doute que le maintien de relations étroites et confiantes avec ces mêmes alliés et partenaires lui confère toujours une autorité certaine au sein de ce même groupe. Pour dire les choses de façon encore plus brutale, si la France veut demeurer une grande puissance elle doit accroître et diversifier l'appui qu'elle apporte à l'Afrique dans la construction des systèmes de prévention et de gestion des crises qui s'imposent aujourd'hui aux gouvernements africains comme l'élément clé de leur stabilité future. Et cela ne peut se faire que si elle associe enfin de façon claire ces mêmes gouvernements à la réflexion qu'elle va devoir engager sur l'évolution de son propre système de défense. Les compétences ne manquent pas en Afrique pour accompagner de façon efficace ce travail de mise à niveau. Il suffit de les mobiliser.

Jean-Paul Pigasse